POUR ATTAKAPAS.—Le vapeur paquebot St-MARY, capitaine D. R. Muggah, partira mercredi, 5 courant, à midi. Pour fret ou passage pour St-Martinville, New-Iberia, Franklin, Centreville, Pattersonville, Baie de Berwick, Bayou Bœuf, et ports intermédiaires, s'adresser à
JOHN HALL, 1, Front Levée,
4mai au bout de la rue Bienville.

POUR LES ATTAKAPAS—Le vapeur ST-HELENA capitaine A. M'Ostein, partira pour le port ci-dessus vendredi, 7 du courant, à midi, prenant du fret et des passagers pour Franklin, Pattersonville, baie de Berwick, Bayou Bœuf, Centreville, Franklin, la Nouvelle Iberia, St Martinville et tous les points intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue Bienville.

☞ Il débarquera du fret et des passagers le long de la côte aux taux ordinaires des paquebots. 1mai

Paquebot de la Côte et de Lafourche.—Le bateau à vapeur ELISKA, capt J. O. Landry, fait régulièrement, comme paquebot hebdomadaire, les voyages entre la Nouvelle-Orleans, la côte et Bayou Lafourche, partant de la Nlle-Orleans tous les Jeudis matin à 8 heures, opérant son retour de Thibodeaux tous les samedis à 10 heures du matin et partant de Donaldsonville tous les dimanches à sept heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à BEAUD & LANDRY.
6av

Arrangement d'Été.
Le bateau à vapeur BELLE CREOLE, capt. John M. Scott, pour la côte, Donaldsonville, Plaquemines, Bâton-Rouge, Port Hudson, Waterloo et Bayou Sara, fera deux voyages par semaine, partant de la Nouvelle-Orleans les Dimanches et tous les Mercredis, à 8 heures A. M. et du Bayou Sara tous les Lundis et Vendredis, à la même heure.
N. B.—La BELLE CREOLE, tous les Vendredis, ira jusqu'à Tunica et Williamsport.
Pour fret ou passage, s'adresser à
P. A. CHAMPOMIER,
Agent, 40½, rue de la Vieille Levee, près Conti.
12 mars

POUR LA BALIZE et tous les ports intermédiaires.—Le vapeur SULTAN, cap. J. Martin, naviguera pendant toute la saison, faisant deux voyages par semaine, partant de la Nouvelle-Orleans pour la Balize, tous les samedis à 10 heures, et opérant son retour tous les lundis matins, et pour la Pointe à la Hache tous les mercredis à 10 heures et opérant son retour le jour suivant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. LAROSE & Co,
24fev 71, Vieille Levée

PAQUEBOT DE LAFOURCHE.—Le vapeur ST. LANDRY, capitaine A. Digas, partant de la Nouvelle Orleans pour la Côte et Lafourche, tous les jeudis à 10 heures du matin. A son retour, il quittera Thibodeauxville tous les dimanches et Donaldsonville tous les lundis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. MORRISON & Co,
12 nov—6m

POUR MANDEVILLE, MADISONVILLE ET COVINGTON.
Le bateau à vapeur neuf et solide PUTNAM, capt Gilbert Bice, partira du bout du Chemin à coulisses au Lac Pontchartrain, tous les mardi et jeudi après l'arrivée des chars de neuf heures et demie du matin, et samedi après l'arrivée des chars d'une heure P. M.
A son retour il partira de Covington tous les lundi, mercredi et vendredi à 7 heures du matin.
Pour plus amples informations, s'adresser à
22av CH DUFOUR, 11, Conti

POUR BOSTON—La barque AVOLA, capitaine Whitemore, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis l'hôtel de la Monnaie, ou à JOHN O. WOODRUFF & Co,
27 av 60, rue du Camp

POUR NEW-YORK.—Dans peu de jours—Le navire AUBURN, capt. N. P. Dixey. Pour balance de fret ou pour passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, ou à J. W. STANTON,
1mai coin Magasins et Lafayette.

POUR BOSTON.—Le navire DALMATIA, capitaine Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
2 av L H GALE, 93, Commune

POUR BOSTON.—Le navire ST-PETERSBURG, cap. Howard, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune

POUR LE HAVRE.—Passage seulement. Le navire français JULIUS CESAR, capitaine Loibet, partira immédiatement. S'adresser au capitaine à bord ou à
JENKINS & TIGLER,
3 avril 95, Commune.

POUR MARSEILLES. Le brick ou voilier J BALCH, capt. Wright, ayant les trois quarts de son chargement engagés, partira sous peu. Pour reste de fret et passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
4 mai JENKINS & TIGLER, rue Commune.

POUR LA HAVANE.—(Par tant positivement le jeudi, six du courant. Le brick paquebot regulier T STREET, capitaine Jas. B. McConnell, ayant tout chargement engagé. Pour passage seulement, ayant de bonnes accommodations et des cabines séparées, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Jefferson, ou à
G. JORDA,
4 mai—4 No 9, rue Front Levée

POUR LE HAVRE.—Le navire ANCONA, capt. Nason, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à JENKINS & TIGLER,
2av 95, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire ROBERT PARKER, capt. Parsons, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à JENKINS & TIGLER,
2av 95, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire BOWDITCH, capt. Pike, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à JENKINS & TIGLER,
2av 95, Commune.

POUR NANTES.—Passage seulement. La barque CAROLINA, capitaine Bodwell, partira immédiatement; s'adresser au capitaine à bord ou à JENKINS & TIGLER,
2av 95, Commune.

POUR LE HAVRE.—Passage seulement. Le navire de première classe BRUNSWICK, capitaine Pemberton, partira pour le susdit port le 10 mai. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à
PIERRE POUTZ,
30 avril 93 rue de la Douane

POUR CORK.—La barque SARRAGOSSA, capt. McManus, partira sous peu. Pour passage s'adresser à L H GALE,
22av 93, Commune

POUR CORK.—La barque SWAN, capt. Blanchard, partira sous peu. Pour passage s'adresser à L H GALE,
29av 93, Commune

POUR BELFAST—La barque ISABELLE, capitaine Kelly, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à
23av L. H GALE, 93, Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire ELI WHITNEY, cap Dyer, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord ou à
15av L. H. GALE, 93, Commune

POUR HAMBOURG.—Le navire STATESMAN, capitaine Levensaler, partira incessamment. Pour passage, s'adresser à
16 av L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le CHESHIRE, capt Hitchcock, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à L H GALE,
2 av 93, Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire PERSIAN, capitaine Robbins, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
16av L. H. GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire TAGLIONI, capitaine Rogers, partira sous peu. Pour fret de 500 barils farine ou pour passage s'adresser à L H GALE,
2av 93, Commune

POUR LE HAVRE.—Le beau navire bon voilier MAY FLOWER, capitaine Crabtree, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H GALE,
23 av 93, rue de la Commune

Chapellerie Parisienne
A. MARCHAL,
40, rue de Chartres,
REÇOIT par le Talma, du Havre, un grand assortiment de Chapeaux qu'il offre à vendre à des prix très réduits.

500 douz.	chapeaux paille marins,	bords doubles,	
100 do	do	do do	do gris et noirs.
50 do	do	do	forme mode Brididi,
200 do	do	do	marins, bords simples,
250 do	do	do	montagnes,
200 do	do	do	bambous Italie, forme Brididi et flambardus,
100 do	do	do	suisse bambins, forme Brididi et flambardus,
50 do	do	do	pour cadets, blancs, gris et noirs,
4 do	do		Rat musqué de Meunier,
4 do	do		Castor gris do
4 do	do		Castor superfin de Pinaud,
20 do	do		soie velours extra do
4 do	do		gris raz. grands bords, Vatoski,
4 do	do		Tyroliens Pinaud.

Tous ces chapeaux sortent des maisons ci-dessus désignées, et ont été fabriqués avec un soin tout particulier.

PANAMAS:
Un grand choix de cet article à vendre en gros et en détail. — Aussi: un grand assortiment de casquettes flambarde, cannes, parapluies, cravaches, &c. &c. 13 mars

AU MAGASIN DE GRANDE VARIÉTÉ.
TATOUT Frères, rue de Chartres, No. 161, Encoignure Toulouse,
REÇOIVENT par les navires Sokola, Taglioni et Ancona, du Havre, un assortiment de marchandises nouvelles pour la saison:
2 caisses cordonet en pelotes assorti de No.
1 do bourses de soie et de coton,
1 do boîtes à poudre avec houpes en cygne,
3 do mouchoirs de poche blancs avec et sans dentelle,
2 do mouchoirs couleur imprimés,
1 do ombrelles diverses qualités,
2 do éventails fins et ordinaires assortis,
1 do galons français assortis de 1 à 24,
1 do brosses à dents, qualités diverses,
1 do do à barbe assorties de No.
1 do boutons de nacre de toutes grandeurs,
1 do démêloirs corne, buffle et façon buffle,
1 do anneaux cuivre à moustiq., divers No.,
1 do poudre fine parfumerie, 2 do couverts fer battu, 1 do capsules de toutes marques, 1 do cahiers diverses qualités, 2 do papier à lettres français à ½ et uni, 3 do veilleuses sur bois lere qualité, 1 do cuirs vernis pour cordonniers, 50 livres soie noire et couleur, à coudre.
Ils reçoivent aussi de New-York: — 45 caisses éventails chinois, 30 do bas et chaussettes qualités diverses, 75 boîtes savon pour toilette, 10 caisses encre noire et bleue 1ère qualité, 10 barriques cirages divers modèles, 5 caisses tabatières pour corsets, 100 grosses cartes à jouer françaises, espagnoles et américaines; 3 caisses papier foolscap, 150 boîtes poudre en boules rondes, 1000 douz. poudre de riz pour toilette, 5 caisses épingles assorties de No.
Ils ont constamment en magasin un grand assortiment de marchandises françaises, anglaises, allemandes et américaines, qu'ils offrent à vendre à très bas prix.
TATOUT Frères,
Rue de Chartres, No 161, encoignure Toulouse.

TATOUT Frères.
IMPORTEURS directs d'une grande variété de marchandises de fantaisie et bonneterie, françaises, anglaises, allemandes et américaines, &c., &c., No. 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse. 29av

DUFFAU,
A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ÉCURIE, rue Bourgogne No. 116,
Ancien établissement de M. Evans, où il prendra à pension des chevaux et des voitures en remise, et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.
M. Duffau continue comme par le passé son état de VÉTÉRINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No 141. 28 avril—6m

VOITURES.
LE soussigné reçoit en ce moment, un assortiment de belles voitures, dans le style le plus moderne: Cabriolets, Rockaways, Calèches, Buggys, [illegible] le tout offert en vente à des prix réduits. Les personnes qui désireraient acheter sont priées de venir les examiner avant de faire leurs achats ailleurs.
A. S. CRANE, [illegible]
[illegible]

POIVRE—400 sacs [illegible], à vendre par NORCROSS & FOSDICK.
[illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.
Jeudi, 6 mai 1847.
Bénéfice de Mme Casini.
La reprise de:
ANNE DE BOULEN,
Grand opéra en 3 actes, 6 tableaux, musique de Donizetti.
Précédé par
LA MEUNIERE DE MARLY,
Vaudeville en 1 acte.
☞ On commencera à 6 heures 3/4.

TOM THUMB.

L'homme le plus petit qui soit dans le monde connu, et le seul véritable nain qui existe en Amérique; sera exposé à la vue du public, dans la salle de bal d'Orléans, pendant six jours seulement, à dater du mardi 4 de mai. Ce colonel est maintenant âgé de 15 ans, sa taille est de 25 pouces, et le poids de son corps n'excède pas 25 livres. Ce qui fait de cet être le prodige humain le plus extraordinaire qui ait encore été vu dans ce pays, ainsi qu'en Europe.—Les heures de l'exposition sont depuis 9 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir.
Le prix des billets est de 50 cents, les enfants payeront moitié prix. 4mai

THEATRE ST CHARLES. — **Signor Blitz.**
Lundi soir, 3 mai et chaque soir cette semaine, Signor BLITZ fera une série de tours d'adresse, il agira particulièrement sur des objets appartenant à la société. Dans une scène de ventriloquisme, il imitera le cri de l'enfant, la voix du vieillard et du jeune homme, le chant des oiseaux, le bourdonnement des insectes, &c. &c. &c.
1res Loges et parquets 50 cents; 2mes et 3mes loges 25 cents; personnes de couleur libres, 50 cents; galerie 25 cents,—les portes sont ouvertes à 7 heures ½, on commence à 8 heures. Le bureau des billets est ouvert tous les jours, de 10 heures du matin à 5 du soir. On peut y arrêter des sieges.
☞ Il donne des leçons de ventriloquisme, et vend une grande variété d'instrumens pour faire des tours d'adresse. 3mai

SALLE DE BAL
DU RAIL-ROAD PONTCHARTRAIN,
Encoignure Moreau et Champs-Elysées, 3me Municipalité.
LES propriétaires préviennent respectueusement leurs amis et le public en général, que cette salle est ouverte pour la saison.
Il y aura un Grand Bal Paré et Masqué, tous les Mercredis et Dimanches.
Et tous les Mardis, Jeudis et Samedis, pour les Quarteronnes, jusqu'à nouvel ordre
Les personnes qui visiteront ces bals peuvent être assurées que l'ordre le plus rigide sera maintenu, et qu'il y aura une police en force pour cela.
Entrée aux bals.—Cavaliers $1, gratis pour les Dames.
Un superbe orchestre a été engagé, et il y aura un excellent restaurant et une buvette bien garnie.
2av N HALE, Directeur.

GRANDE EXHIBITION.
UNE superbe Galerie de Tableaux originaux des grands maîtres, est maintenant ouverte à la Salle de Bal St Louis, tous les jours, depuis 8 heures du matin jusqu'à la nuit. La salle sera éclairée au gaz toutes les belles soirées jusqu'à 10 heures.
On trouvera au même endroit, mais comme étant une exhibition séparée, la fameuse statue, Venus de Medicis, par l'immortel Canova, &c, &c.
Cette collection se compose en grande partie de tableaux des musées particuliers des plus riches familles d'Italie (musées qui pour la plupart sont renommés depuis un siècle), et apportés dans ce pays dans le but de fonder en Amérique une galerie des beaux-arts.
Parmi ces tableaux, se trouve la célèbre peinture, par Michel Angelo Bonarotti, représentant le comte Ugolin et ses quatre fils en prison, qui y moururent de faim. Cette peinture seule, vaut le prix d'entrée.
Cette collection est sans contredit la plus nombreuse, la plus riche et la plus intéressante que l'on ait vue dans ce pays-ci, résultat que devaient nécessairement produire les moyens que l'on a employés pour la réunir.
Toutes les écoles y sont représentées, depuis celle qui a précédé l'invention des tableaux à l'huile, jusqu'aux chefs-d'œuvres les plus récents des Raphaël, des Titien, des Corrège, des Claude, des Rubens, des Murillo, des Salvador Rosa, des Carlo Dolce, des Vandick, &c, &c, &c.
Nous passerions les bornes d'un avis, si nous voulions donner une idée des beautés que renferme cette collection, qui est estimée surtout des connaisseurs. Il faut la voir pour s'en faire une idée; aussi avons-nous fixé à 50 cts. seulement le prix d'entrée.
Une seule personne pourra obtenir un billet d'entrée pour tout le temps que la galerie sera ouverte, pour $2. 13mars

MARCHANDISES SÈCHES AU COMPTANT.
NORTH & BROTHERS,
Rue des Magasins, encoignure Commune, Nlle-Orleans.
Marchands de Lainages américains, Couvertures, Flanelles, Cotons écrus et blancs, et d'Indiennes américaines de toutes descriptions—Importeurs directs de Soieries françaises, de Bas allemands et anglais, de Toiles et généralement de toute espèce de marchandises importées et d'un débit courant.
COTON Lowell pour nègres 4¼ et 7⅛, do croisé 4¼, 7⅛ et 3¼, do, patapsco 3¼ et 7⅛, idem des moulins du Canal 3¼, idem Kentucky, linseys et kerseys de l'Alabama pour nègres, jeans et linseys du Kentucky, linseys à carreaux, Waterloo plaids, plaids du pénitentiaire de Maryland, dito Peacedale, Lowell blanc dito, idem en couleur, et de la Floride, jeans de Glasgow, Washington plaids et jeans, coton écru d'Appleton 4¼ et 7⅛, idem de Hope Mills, Granite, Massachusetts, Oneida, Passaic, Gladding, Great Fall, tous de 4¼, Tremond 7⅛, Springfield 7⅛, Dwight 7⅛, et sans marques, coton à chemises, blanchi de Bay State 4¼, idem de Pittsfield, de Hamilton 7⅛, coton à draps, blanchi de Hamilton 6¼ et 12¼, idem écrue de Waltham 6¼, idem Lawrence, Appleton, Hamilton, et sans marques, toutes dimensions; flanelle canton de Hamilton, blanche et écrue, flanelle différentes couleurs de Salisbury, idem gaze, idem Welch, diapre œil de perdrix, idem Huckaback, Ecossaise et Russe, idem coton; toile damassée 6¼, 7¼, 8¼ et 10¼, toile d'Irlande, linon, bretagne, créas, platille, cravates jaconat à carreaux, soie noire, idem italienne, idem crossée; soie noire à coudre, idem couleurs; mouchoirs de poche à bordures blanches; mouchoirs Verona idem à portraits, idem bleus et Romal clairs, idem coton bleu, véritables Bandanas, idem Barcelone, foulards en coton, mouchoirs madras, batiste et autres, chales coton Prussiens, Rob Roy, Waffle, &c; nappes et serviettes à raies rouges, nappes en fil écrues, idem en coton; parapluies coton, gingham et soie; bonnets de laine pour femmes, et une variété d'autres; idem pour enfans; gants cachemires et autres; chemises de peau et caleçons, chemises à devant de toile et autres, galons en fil et en coton lacets, cotton à marquer, brettelles et autres, satin jeans blanc, idem bleu et écru, velour noir bombazet noir, rouge, vert et bleu, bombazine noire, lasting noir, étoffes à carreaux de la Caroline, chambray gambroon, cotonnade log cabin nouveau style; denim d'York, de Hamilton et de Chester; jeans mélangés, chaussettes anglaises, allemandes, françaises; idem grisés pour domestiques; bas en coton diverses couleurs pour femmes; idem cachemire; idem pour enfans; épingles et aiguilles; boutons diverses sortes, pour habits, chemises, &c., agraffes, coton à marquer, bretelles en gomme élastique, idem en coton; barege vert; coton blanchi de York Mill; burlaps, osnaburg, fil, nankin bleu, gingas à mantelas, guingham d'Earlston, idem noir et blanc; couvertures vertes, bleues et rouges pour capots; couvertures américaines de 3 points, idem françaises, idem Duffil, roses, idem anglaises, 10, 11, 12 et 13¼ pour lits; idem pour lit d'enfans; drap pilote bleu, drap peau de lion; étoffes à gilets, jupe impérial; fil à coudre de Marshal, noir et gris, idem différentes couleurs, idem de Taylor et Alexander, idem en couleurs assorties; mousseline suisse. Aussi et à des prix, idem rayée et à carreaux, mull et book mousseline, idem de batiste et jaconat, bandes et entre-deux; dentelles, bobinet noire et blanche; vanciennes, begar et fil, mousseline suisse à rideaux, jaconat rubanté et à carreaux; voiles dentelles noire; satinet bleu et noir, dito mélange et noir; jeans du Kentucky; casimir imprimé, drap bleu, noir et vert, idem gris et vert bouteille pour voitures, idem gris et vert bouteille damassé, dimity à meubles, batiste; brin brun à carreaux et blanc de 25 yardes, gingas 3¼ et 7⅛ à tabliers; étoffes à carreaux pour meubles; batiste noire, velours soie, et un grand assortiment de CALICOTS, comprenant une variété de 150 à 200 differens goûts.
Aussi— En débarquement:
Un grand assortiment de MARCHANDISES SÈCHES FRANÇAISES, choisies expressément par l'un des associés à Paris, consistant principalement en:
Indiennes françaises d'un genre entièrement nouveau, indiennes à meubles, bleues, fauves et rouges, idem damassées, mouchoirs madras nouveaux dessins, idem Paillacat, Napolitaine, à petits dessins, parasols pour dames, idem soie 20, 28, 30 et 32 pouces, mousseline de laine nouveau goût, cachemire d'Ecosse, article nouveau et riche, mitaines en laine et en soie, mouchoirs de cou pour dames, cachemire et mousseline de laine pour dames, cravates de fantaisie 7⅛ et 3¼ pour hommes, écharpes noires et à dessins, et idem nouveauté, pour hommes, shalls cachemire imprimé 3¼, 4¼, 6¼ et 8¼ écossais, soierie de Pekin unie, noire, ondée et rayée, gants de chevreau pour dames et hommes, idem en castor, mouchoirs de soie, foulards &c.,—un grand assortiment de bas noirs et blancs, cachemires noirs, crêpes noirs, barege noir et vert, poult-de-soie noir, uni, ondé et à raies, demi-bas bleus en coton, bas en coton pour femmes et enfans, bas blancs, bretelles en gomme élastique, nouvel article—un très grand assortiment de broderies &c. &c., telles que mouchoirs, bandes à poignet, bonnets d'enfans, bandes en mousseline brodée, dentelle noire et blanche, entredeux et bandes, le tout d'un nouveau goût, guingham à carreaux, bonnets en soie pour enfans, casimir nouveau goût, à pantalons, mouchoirs batiste-fil, divers genres, toile à draps française, merinos couleurs assorties, flanelle gaze et croisée, cotonnades à pantalons, nouvel article, gants à filets, couvertures en mérinos, mouchoirs fil, en couleur, pour hommes, shalls mérinos à deuil, shalls thibet 5¼ et 6¼, gants soie noire pour femmes et hommes, un grand assortiment de rubans taffetas et satin des Nos. 1 à 12, bordures à rideau, cachemire d'Ecosse noir uni 4¼ et 5¼, galons fil, de 1 à 12, anneaux à rideau, fil noir pour tailleur, des bronzes et argentés, boutons soie pour habits et paletots, idem nacre et os, boutons en os à cinq trous; fil français patenté, peignes à toilette fil à coudre diverses couleurs, frange soie noire satin noire blanc, shalle coton 4¼ et 5¼; mousseline de laine noire, 4¼ et 5¼. 1er oct

Chapeaux Paille.
J. LEVOIS,
60, rue de Chartres,
OFFRE à vendre, en débarquement des navires Waldron, Viola et Narragansett, du Havre:
27 caisses chapeaux de paille, consistant en
Chapeaux paille bords doubles pour hommes,
do do do gris do
do do do noirs do
Chapeaux paille bords simples pour hommes,
do do do gris do
do do do noirs do
Chapeaux paille d'Italie pour cadets et enfants,
Chapeaux paille suisse pour hommes et enfants,
Chapeaux paille, nouveautés pour femmes,
do do Toscan pour femmes et fillettes
Capelines paille d'Italie pour fillettes.
AUSSI:
Une caisse bretelles tricot coton blanc,
Une do bas coton écru pour femmes,
Une do chaussettes fil pour hommes,
Une do gants et mitaines fil d'Ecosse,
Une do éventails riches,
Une do bourses coton et cils métalliques,
Une do peignes corne et buffle.

SALAISONS DE MARSEILLE—100 caisses assorties, à vendre par LOREILHE & CO.,
13 mars Encoignure Royale & Douane.

BOUCHONS—25 balles bouchons, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
16 mars—4f No 98, rue St-Louis.

CAFE HAVANE—650 sacs fin vert, vendre par
16mars L. CANTIN, 42, Gravier.

CIGARES Havane — 100 milliers, marques de choix, à vendre par L. CANTIN,
16mars 42, Gravier.

SALPETRE—50 barils salpêtre raffiné, à vendre par ROBERTS & HALL,
[illegible] 75, rue des Magasins.

DAMES-JEANNES—1,200 dames-jeannes françaises, de 5 gallons, en débarquement du navire [illegible], du Havre, à vendre par L. CANTIN,
[illegible] 42, rue Gravier.

POTERIE en bouteilles, pintes et quarts de Rochy Poterie fabrique, en caisses, [illegible]
vendre par VAUGH & [illegible]
24 av [illegible]

VIN DE MALAGA—[illegible]
[illegible]

REMEDES.
☞ AU GRAND DEPOT DU SUD, No. 50, rue Poydras, se trouvent en vente les articles ci-après désignés, réputés par leurs effets merveilleux qu'ils produisent, à savoir:
Le Panacea des "Longley Great Western Indian Panacea," qui guérit tous les des d'estomac, de dyspepsie, de diarrhée, de constipation, &c. et les maux provenant de la bile.—Le Liniment et Baume de la Chine de Hays, guérissant radicalement les hémorroïdes, internes ou externes.—L'Extrait de Salsepareille de Sands & Comstock, contre tous les maux provenant de l'impureté du sang, du trop grand usage du mercure, etc.—Le Liniment et Elixir de Hewes contre les rhumatismes, la contraction des nerfs et des muscles, les tumeurs, &c.—Le Baume de Cerises sauvages de Wistard et le Sirop d'Œillets du Dr Bartholomew contre la pulmonie, les affections aux foies, les rhumes, les points de côté, le crachement de sang. Tous ceux qui s'en servent éprouvent les bienfaits de ces remèdes qui, sur cent cas produisent quatre-vingt-dix guérisons.—Que l'on s'adresse au No 50, rue Poydras et l'on aura la conviction de l'efficacité de ces remèdes.—Liqueurs de Lucine et de Junon, contre l'impuissance, la stérilité, les fleurs blanches et les pertes excessives.—Les Pilules de Vanhambert contre les maladies des femmes, remède souverain du Dr. Stephens contre la migraine.—Le soulagement des femmes enceintes—La Teinture Indienne pour les cheveux, garantie pouvoir donner aux cheveux une couleur brillante chataine ou noire.—Le Remède du Dr. Spohn pour les maux de tête nerveux ou bilieux.—La Baume de Colombie, d'Oldridge, non-seulement propre à faire repousser les cheveux, mais aussi à leur donner du brillant et à guérir la teigne, &c.—La Potion de Green contre les fièvres en frissons, produisant son effet sans le secours d'aucune autre médecine.—Un poils nouvellement composé avec lequel on donne un noir luisant aux poëles et aux tuyaux, ainsi qu'aux voitures; cette couleur se conserve inaltérable pendant toute une année. L'Huile acoustique du Dr. McNair, guérissant radicalement la surdité et tous les maux d'oreilles. Cette huile rendu l'ouïe à des personnes qui étaient attaquées de surdité depuis dix, quinze et vingt ans.—L'Huile de Noix pour la barbe, supérieure à tout ce dont on fait usage pour se raser.—L'Eau de Cologne de Saunder, et Extrait d'Eau de Floride—Savon à barbe, de toute qualité, et parfumerie en grand assortiment, à des prix à la concurrence de tout le monde.
Tous ces articles sont vendus avec la garantie de plaire à ceux qui en achèteront. On les trouve au magasin dit "THE ORIGINAL AND GENUINE MAGICAL PAIN EXTRACTOR DE COMSTOCK, No. 50, rue Poydras.
☞ Le VERITABLE REMEDE MAGIQUE guérit les cas de brûlures, les érésypèles, le tic douloureux, les plaies chroniques, les ulcères et toutes les maladies de la peau. Souvenez-vous que le véritable Remède Magique se trouve en vente au No 50, rue Poydras. (On en délivrera gratis aux ecclésiastiques.)
GRANDE DECOUVERTE. — Remède contre la gonorrhée du Dr. Comesse [illegible] ne contient aucune substance minérale; lui de M. elle est plus convenable à la constitution qu'aucun autre remède, dont on fait ordinairement usage pour les maladies vénériennes. En vente seulement au No 50, rue Poydras, ou l'on rembourse l'argent si l'on n'en est pas satisfait. 15 déc—6m

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co,
Dépot chez Bertrand & Pizot, Encoignure Royale et Bienville.
☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves: et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à les rejeter... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique purgatif et tonique. 19 nov.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No Un.
Séance du 19 avril 1847.
RESOLU que le Maire est invité à faire publier et à donner avis légaux, dans les gazettes de cette ville, de l'intention de ce Conseil de procéder à l'ouverture des rues suivantes, savoir:
La rue Villeré, à partir de la rue du Bayou jusqu'à l'Esplanade.
La rue Derbigny, à partir de la rue du Bayou jusqu'à la rue de l'Esplanade.
La rue Prieur, à partir de la rue d'Orléans jusqu'à la rue St Louis
La rue Rouian, à partir de la rue d'Orléans jusqu'à la Promenade Carondelet.
(Signé) Jn. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 22 avril 1847.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme.
A. MAZUREAU, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
EN conséquence de ce qui précède, je préviens tous ceux que cela peut intéresser que dans non moins de deux jours ni plus de trente jours, à partir de la première publication du présent avis, le Conseil de la Municipalité No Un agira sur la demande dont il est fait mention dans la résolution ci-dessus, le tout conformément aux dispositions de l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues dans la ville de la Nouvelle-Orléans.
26av A. D. CROSSMAN, Maire.

Mairie de la Nlle-Orleans,
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE NO UN.
RESOLU que des propositions cachetées seront reçues jusqu'au second lundi de mai 1847, pour la fourniture de 100,000 pieds de bois de pin pour être employés à la construction et aux réparations des wharfs de cette municipalité, savoir:
40,000 pieds de 40 à 45 pieds de long et de 10 à 12 pouces d'épaisseur.
25,000 pieds de 50 pieds de long et de 10 à 12 pouces d'épaisseur.
35,000 pieds de 60 à 75 pieds de long et de 10 à 12 pouces d'épaisseur.
Le tout devra etre livré dans tout le mois de juillet prochain.
Payable en billets à 6 mois, portant intérêt à raison de six pour cent par an à dater du jour de la livraison.
Signé JOS. GENOIS, Recorder
Approuvé le 23 avril 1847.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Mairie de la Nlle-Orleans,
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE NO UN.
RESOLU que l'époque fixée pour la réception des propositions cachetées pour le pavage de la rue de la Levée en pierres carrées, est et demeure renvoyée au troisième lundi de mai prochain. Le termes des propositions devant être de tant sur le crédit proposé l'entrée dernière, "c'est-à-dire" en billets de cette municipalité payables à dix-huit mois de date, les intérêts payables semi-annuellement à raison de six pour cent l'an; ou payables comptant selon que le Conseil le jugera convenable quand il agira sur ces propositions.
Le contracteur devra commencer le pavage au-face de la Place d'Armes, il pavera un ilet en descendant vers la rue de l'Esplanade, et un ilet en remontant vers la rue du Canal alternativement.
Signé JOS. GENOIS, Recorder
Approuvé le 22 avril 1847.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No Un.
RESOLU que des propositions cachetées seront reçues par ce Conseil jusqu'au second lundi de mai prochain pour la construction d'un pont sur le Canal Carondelet, en face de la rue Marais, d'après le plan de celui qui se trouve en face de la rue Claiborne, à l'exception de la petite maison qui se trouve sur ledit pont.
Signé JOS. GENOIS, Recorder
Approuvé le 23 avril 1847.
(Signé) A. D. CROSSMAN, maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Conseil de la Municipalité No Un.
RESOLU que des propositions cachetées seront reçues par ce conseil jusqu'au second lundi de mai 1847, pour la fouille du canal Girod, savoir: Sept pieds de profondeur à partir de la surface du terrain le plus bas, 25 pieds de large en haut et quinze pieds en bas; conditions comptant, aussitôt que le travail sera achevé à partir de la rue Claiborne jusqu'au bout du Canal au Bayou St Jean. Ce travail devra être achevé dans tout le mois de juillet, et le contracteur paiera une amende de 25 piastres par jour après le 31 juillet jusqu'à ce que ledit travail soit achevé, laquelle amende sera déduite du prix du contrat.
Signé JOS. GENOIS, Recorder
Approuvé le 22 avril 1847.
(Signé) A. D. CROSSMAN, maire.

AVIS—Le soussigné ayant établi une maison d'agence, se chargera de la gestion de tous biens-immobiliers pour compte de propriétaires absents ou non résidents, et acceptera à cet effet les pouvoirs des absens qui s'adresseront à lui.
A. MICHOUD,
1dec—1an Bureau 142, coin Ursulines et Levée

VICTOR ROUMAGE ayant entièrement abandonné le commerce d'importations, se livre exclusivement à la gestion de touts biens immobiliers, pour compte de propriétaires absents ou non résidents en ville. Il acceptera les pouvoirs de ceux qui s'adresseront à lui. Il se recommande à ses amis.
Rue St-Louis, 87.
Nouvelle-Orléans, le 19 janvier 1847. 19jan 1an

CERISES A L'EAU DE VIE—400 caisses des marques Chauvet, Clermont, Motelay, Champion, à vendre par LOREILHE & CO.
22 mars Encoignure Royale & Douane

PIERRE A FUSILS—3 barils à vendre à bas prix pour clore une consignation, par
3 0mars H DE GOER & RIPPLARD

CAFE—200 sacs en débarquement du brick Titi à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
1er mars 26, Vieille Levée

SUCRE Raffiné de Boston—250 caisses à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
17av 40, rue Gravier

MAQUEREAUX—300 barils du Sud, No 3.
100 do N. S. do
200 ½ et 8mes, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
17av 40, Gravier

EN débarquement du Corea, de Belfast, et à vendre par les soussignés:
Un bel assortiment de ginga bleu et de fantaisie, drillings écrus et imprimés, en fil; étoffes à pantalons et autres articles en fil, convenables pour la saison prochaine McDOWELL & PECK,
15mars 98, Douane

ETOFFES A MOUSTIQUAIRES—En fil et en coton.—Les soussignés offrent à vendre 10 caisses brin en coton blanc 16¼, à moustiquaire, 5 balles brin en fil dito, 10 caisses brin en fil et à carreaux, dito, assorti en qualités, à vendre par
McDOWELL & CO.
15 mars 98, Douane.

DROGUES—300 colis soufre, couperose, alun salpêtre, sel d'epsom, etc en barils, barillets, etc à vendre par ROBERTS & HALL,
19av 75, rue des Magasins

SAVON au parfum—100 boîtes variées anglais, français, prusse, etc, à vendre par
ROBERTS & HALL,
19av 75, Magasins.

TRUFFES.—50 boîtes et demi-boîtes truffes du Périgord, à vendre par J F BERCIER,
26mars 54, Vieille-Levée

VINS en caisses de Bordeaux—1,000 caisses vin rouge, importées par les navires Swiss Boy et Amerika, à vendre par J F BERCIER,
26mars 54, Vieille Levée

CONSERVES ALIMENTAIRES.
200 boîtes et demi boîtes Truffes du Perigord,—100 boîtes, demi et quarts de boîtes Pâtés truffés—500 demi boîtes Cèpes à l'huile,
200 boîtes Cèpes à l'huile,
350 demi boîtes petits Pois,
100 boîtes Bouillons gras,
2000 boîtes et demi boîtes Sardines à l'huile,
2000 quart de boîtes, do do do
En magasin, et à vendre par
6av CH. DUFOUR, 11, Conti

VIEUX WHISKEY.
100 Barils "old reserved whiskey,
20 barils vieux Monongahela,
10 do vieux Bourbon,
En magasin et à vendre par CHS. DUFOUR,
5 avril 11, Conti.

VIEUX VINS EN CAISSES.
100 Caisses Lafitte, Margaux et Gruau Larose
20 caisses Chambertin,
20 do Hermitage blanc,
45 do vieux Sauterne 1832,
En magasin et à vendre par CHS. DUFOUR,
6 avril 11, Conti.

COUTILS FRANÇAIS—10 balles coutil dernièrement reçues, à vendre par CHS. DUFOUR,
6 avril 11, Conti.

VIN rouge en barriques—100 barriques vin rouge, diverses qualités; 50 barils vin rouge Madère, en magasin, et à vendre par
6av CH. DUFOUR, 11, Conti

VIN blanc—50 barils vin blanc Sauterne, qualité supérieure, en magasin, et à vendre par
6av CH. DUFOUR, 11, Conti

[illegible]

TABAC HAVANE—[illegible]
[illegible]

[illegible]

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.
L'ANNÉE financière de cette compagnie a terminé le 4 du mois dernier et les directeurs ont déclaré un dividende de trente [illegible] pour cent sur le montant des primes [illegible] l'année et de plus un dividende de six pour cent [illegible]. La Compagnie a déclaré depuis cinq années et a donné les dividendes suivants:
Le 4 octobre 1842 : : : 32 pour cent
" " 1843, : : : 34 "
" " 1844, : : : 36 "
" " 1845, : : : 40 "
En l'année 1845 aucun dividende n'a été lieu en conséquence du grand incendie de New York.
Et le 4 octobre 1846, 32 1/2 pour cent.
On ne peut assurer contre l'incendie ailleurs qu'à cette agence.
Les Directeurs ont résolu de ne faire aucun dividende de profits avant que le chiffre des gains ait atteint un *million de piastres*.
Le script et l'avoir en main pour faire face aux pertes s'élevaient à $695,656.62 le 4 du mois dernier, auquel on peut ajouter $100,000 de prime payée depuis cet époque. Cette somme est considérée comme suffisante pour faire face à toutes pertes.
Cette agence continue à assurer contre les risques du feu, de rivière et de la mer.
L. MATTHEWS, Agent;
Encoignure des rues Camp et Douane

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.
LES soussignés agents du PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances Protection et Ætna, d'Hartford (Connecticut) prennent des assurances contre les risques de mer, de rivière et de feu, aux termes les plus favorables.
Toutes les pertes que peuvent éprouver les compagnies sus-nommées sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans.
☞ *Le bureau est au No. 47, rue du Camp.*
W. R. FOSDICK,
G. C. LAWRASON,
14 sept—1an. Agents.

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
No. 10, rue du Canal, (Paulding's Row) entre les rues de la Vieille Levée et Chartres.
Manufacture No. 228, Broad-Street, Newark, N. J.
EN outre de leur vaste stock de LINGES FAITS, viennent de recevoir par les navires Edgar, Memphis, Tenessee et Atlantic, l'assortiment de LINGES D'AUTOMNE ci-après décrit, qu'ils offrent à vendre pour du comptant seulement, ou l'équivalent, à des prix excessivement bas:
Articles pour les habitants:—Kersey, Lindsey et Mixture triple et laine, paletots, gilets à manche, jaquettes et pantalons à la matelotte, couvertures blancs, blanchies, grises, vertes et bleu-foncé, paletots, surtouts, habits-sacs, noirs, gris mélangé et satinet à carreaux; gilets de dessous noir-mélangé; etcroisée; chemises en flanelle croisée unie, rouge et blanche; chemises en hickory et étoffes rayées à la matelotte; chemises en coton écru et blanc, en ginga bleu, et en calicot; bas épais tricotés à la campagne; 15 caisses brodequins Russett, faits expressément pour l'usage des habitants.
Articles pour la ville et les marchands de la côte—Habits d'une coupe distinguée, paletots, sacs, tout-aller, habits de bureau et d'affaires, habits et lévites à la Pinot, lévites écourtées, habits à la comte d'Orsay, de spectacle et de bal.
ETOFFES—Draps français, anglais, allemands, Belges, et américains, noirs, verts, bruns, bleus, bronze, et bleu-noir; à l'épreuve de l'eau, poils de chèvre, Cambie et Joinville.
PANTALONS—En chevreau noir, casimir à cotes, casimir uni et de fantaisie, noir uni, satinet à cotes et fantaisie, en étoffes à carreaux et tweed mélangé, en cotonnade de fantaisie et log-cabin.
GILETS DE DESSOUS—De style, collets droits, collets à rouleau, croisée, et collets à rouleau, et à la Robespierre; en casimir noir, en velours noir et fantaisie et en cachemire noir, à dessins et de fantaisie.
Les habitans et marchands sont invités à venir examiner notre stock de marchandises avant de faire leurs emplettes.
GARTHWAITE, PAYAN & Co,

F & J LACOSTE,
105, rue royale.
PREVIENNENT les marchands et le public en général, que leur sieur F Lacoste se disposant à partir pour l'Europe, ils vendront bon marché tous les articles suivants, composant leur stock:
Coutils blanc et couleur; mérinos 5¼ Paturle Lupin
Piqué blanc pour gilets; do soie et satin do;
Mousseline imprimée pour robe, grande nouveauté
Mousseline laine noire; casimir léger.
Cols brodés, mousseline et garnie dentelle, nouveauté
Mouchoirs batiste fil uni, à ourlet, rivière, imprimé; do couleur et brodés, garnis dentelles, très riche;
Cravates jaconats et mousseline imprimée;
Cravates taffetas et satin, voilette blanche, noire
Corsets toutes qualités; gants fil d'Ecosse et soie;
Boteries noire et serge pour tailleurs;
Dentelles noire et blanche;
Bandes indéplissables; bas soie noire;
Bas coton blanc, écru et couleur;
Chaussettes fil de lin, écru et blanc;
do coton pour hommes et enfants;
Bretelles coton blanc, fil d'Ecosse et soie extra fine; do diverses pour enfants;
Caleçons pour bains;
Rubans de fil assortis de numéros; boutons de nacre et mercerie diverses;
Eau de Cologne véritable de J M Farina;
do des meilleurs parfumeurs de Paris, crême de Perse, pommades fine et superfine; huile, extrait d'odeur, savon ordinaire, fin et superfin, boîtes assorties pour toilette, poudre, etc, etc. 3 avril

MARCHANDISES SECHES.
TAPIS, STORES, RIDEAUX, &c. &c.
NOUS appelons l'attention du public sur notre assortiment d'étoffes à rideaux en mousseline, &c. de qualités et prix divers, depuis les broches bon marché, jusqu'aux dessins les plus nouveaux et les plus riches. Aussi—Tissus soie et coton 10¼, coton do, glands, cordonnets, attaches, passementeries, bordures, &c

Stores transparents.
Nous tenons en magasin cet article, au dessous des prix les plus bas payés jusqu'à ce jour, de $8 à $30 la paire, avec tous les accessoires nécessaires à leur installation.

Tapis.
Notre stock est considérable; la saison s'avance, et nous sommes décidés à le vendre au prix coûtant d'importation. Cet article mérite toute l'attention des marchands et acheteurs.

Nattes, Toiles cirées.
200 rouleaux 4¼, 5¼ et 6¼ Nattes de Canton, unies et à carreaux; de fort belles toiles cirées, de 3 à 24 pieds de large.

Marchandises de Fil.
Toiles pour familles, pur fil et d'un bon user; do à draps; nappes damassées; linge de table, serviettes; tapis de tables et de pianos, courte pointe. Aussi: Un grand assortiment de marchandises sèches de fantaisie, offert de confiance aux marchands de la ville et de la campagne, et aux familles, à très bas prix. DAMERON, THOMPSON & Co,
17mars 26, rue de Chartres, et 27 Douane.

A VENDRE.
14 demi pipes vieux cognac Maglory.
20 quarts do do do
30 do do cognac 1805, qualité très supérieure,
10 huitièmes do do do
5 demi pipes cognac 4e preuve Pinet Castillon, Co
10 quarts do do do do
26 barriques vin rouge, qualité supérieure 1834.
18 do do do do 1841.
12 do do do do 1842.
18 do do St Julien, Médoc.
10 do do do do
10 do do Frontac 1re côte.
25 tierçons vin blanc Haut Sauterne, qual. super.
25 do do Haut Barsac do
50 do do Sauterne do
50 do do Barsac do
100 caisses vin rouge pour familles.
50 do prunes en pobans, par
J & J TARDOS,
3mars 15, Conti

VINS.
REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:
100 barriques vin rouge Montferrand.
100 do do St Julien.
50 do do St Emilion.
25 do do St Julien Médoc vieux pour famille.
25 ½ do do do do
25 ½ do do vin blanc Haut Sauterne.
100 caisses do do supérieur,
200 do eau fleur d'oranger,
50 do vermut.
50 paniers huile d'olive Plaignol et Possel,
10 barils vinaigre française.
100,000 bouchons ordinaires.
10,000 do superfins veloutés.
10,000 do pour damejeannes.
40 barriques vin de Marseille, Bergasse,
50 caisses prunes à l'eau de vie.
10 barils vieux Cognac de 1824, à vendre par
DUBUCH F.
1avr 77, St Louis, entre Royale & Bourbon

VENTE AU PRIX COUTANT.
LOISON & SILVESTRE, Maintenant au No 67, rue de Chartres, près la rue Bienville, vendront à leurs prix coûtant, la balance des marchandises sauvées pendant l'incendie de la rue de Chartres, du 25 du mois dernier:
Sacs et paletots en Alpaca et Croton;
Sacs et paletots en bombazine et camblet;
Sacs en tweed d'été très léger;
Redingotes et habits en mérinos fin, nouveaux;
Paletots et sacs en mérinos anglais bon marché;
Paletots sacs en fil à carreaux;
Pantalons gingas fil et Mérinos;
Chemises couleur et blanches;
4 caisses chemises peau et caleçons coton, écru, et blanc, qualités très légères pour l'été;
30 douzaines chemises soie et caleçons
Bretelles, gants et foulards;
Cravattes jaconats, taffetas et satin;
Merinos français en pièces;
Coutil blanc et écru;
Draps en pièces;
Satins noirs pour pantalons;
AUSSI:
Un bel assortiment d'habillemens d'enfans modes nouvelles.
☞ Les personnes désirant acheter en gros ou en détail sont priées de vouloir bien venir voir ces marchandises comme elles doivent être positivement vendues 5 avril

Portraits au Daguerreotype
Galerie et Magasin d'appareils,
Encoignure de la rue du Camp et du Canal.
LES Citoyens et les Etrangers sont invités à venir visiter un genre de Portrait nouveau et perfectionné.
Sur un examen critique, ces portraits se recommandent au patronage du public mieux que nous ne saurions le faire par des phrases dans un journal. Ils sont garantis ne jamais s'effacer.
Les matériaux que nous employons ont été choisis par nous avec un soin tout particulier et sont de qualités supérieures. La Chambre Obscure est garnie de Lentilles Achromatiques des plus coûteuses, importées aux Etats-Unis, de la plus grande justesse et de la plus grande célérité à fixer l'image sur la plaque. La difficulté éprouvée jusqu'ici en reproduisant les portraits d'enfans et les groupes de famille est vaincue; quelques secondes seulement de pose suffisant à reproduire l'image.
Nous avons en main un splendide assortiment de médaillons et d'épingles (tous d'or et du travail le plus fini) manufacturés expressément pour des portraits en Daguerréotype. Nous sommes préparés à fournir aux Artistes en Daguerréotype, et ce, aux prix de New-York, des appareils et accessoires en gros et en détail, boîtes de moyennes grandeurs et plaques (de qualité supérieure) à $3 la douzaine. Tous autres matériaux à des prix réduits, dans la même proportion.
Nous donnerons une attention immédiate à tous ordres qui contiendront le prix des objets demandés, et nous nous empresserons de les embarquer pour tous ports des Etats-Unis ou de l'Etranger. Nous retirerons tous connaissemens et nous effectuerons toutes Assurances si nous en étions requis.
E. WHITE & Co.
6 oc—1 an Nouvelle-Orléans.

DE FOREST & Co.
Marchands-commissionnaires en gros,
et agents
Pour la vente de Marchandises manufacturées à l'Est.
No. 90, rue de la Douane.
1er déc

F. T. BOURNOS, Chirurgien-Dentiste rue Conti No. 95. Tient son cabinet ouvert de 8 heures du matin jusqu'à six heures du soir. 17 mars

A vendre à des prix modérés les articles suivants et convenables pour le marché mexicain,
500 paires scies; 50 caisses absinthe.
50 caisses kirsch;
20 do corsage grand et petit modèle.
30 do marbrés; 20 do Dantzick.
30 do eau verte.
100 paniers anisette, superfine et fine.
500 gal. anisette, superfine, fine et ordinaire.
E. PETITPAIN,
21 av 46, Gravier, entre Condé et Vieille-Levée

EN débarquement du navire Persian, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné:
150 barriques vin rouge,
[illegible]
[illegible] points de 20,000 [illegible]
[illegible]

[illegible]

Sirop [illegible] végétal, de Richard.
CE sirop [illegible] conseillé par de nombreuses [illegible] [illegible] remède efficace dans toutes les affections de poitrine, telles que: Asthme, catharre, dyssenterie, dévoiement, épilepsie, rhumes, [illegible], pleurésie, manque d'appétit, [illegible].
L'inventeur de ce sirop en a préparé un autre qu'il offre avec assurance comme un remède infaillible contre la dyssenterie, sous les formes même les plus violentes.
On pourrait publier d'innombrables certificats pour justifier les vertus attribuées au Sirop végétal Indien, mais on s'est contenté de citer quelques personnes bien connues dans cette ville.
Se vend à la Nouvelle-Orleans:
Pharmacie Ambance, coin Royale et Hôpital,
— Planc, coin Orléans et Dauphine,
— Sickles & Co, 24, rue des Magasins.
— Brehier, enc. Jackson et Levée, à Lafayette.
A la Mobile:
— Spouler, coin Dauphine et Joaquin.
Prix: $1 la bouteille, ou $6 les 6 bouteilles.
Nouvelle Orléans, 9 juillet 1846.
M. Richard.—J'ai souvent fait usage dans ma famille de votre sirop pour la guérison des maladies de poitrine, et je n'ai eu qu'à m'en louer. Je n'hésite pas à le recommander dans le cas de phthisie, toux, asthme, &c, dans la persuasion qu'on ne peut qu'en éprouver du soulagement. A. BARREY.
M. Richard.—Je souffrais d'une violente dyssenterie depuis plusieurs mois, sans qu'aucun remède eut pu l'arrêter, lorsque je fis usage de votre sirop, d'après les instructions qui l'accompagnent. Je n'avais pas consommé la seconde bouteille que ma guérison était complète.
Nlle-Orleans, 12 janvier 1847. C. GREEN,
Au coin des rues Commerce et Lafayette.
Mobile, 15 octobre 1846.
Je certifie avoir employé le Sirop végétal de Richard, contre la dyssenterie et les maladies de poitrine, avec succès, dans l'hôpital de cette ville.
E. H. KELLEY, D. M.
Je certifie que le sirop de M. Richard habitant de cette ville, a guéri radicalement et en très peu de temps ma femme, d'une dyssenterie qui menaçait de lui être fatale, et qui avait résisté à tous les remèdes employés précédemment.
Mobile, 2 décembre 1846, J B GAUTHERIN.
Bartholome Lopez, residente de la ciudad de Mobile, en el Estado de Alabama, certifico:
Que habiendo hecho uso del Ciropo Vegetal de M. Richard, en varios de mi familia, y particularmente en los niños, he sentido el mejor efecto que se puede desear; por cuya causa me tomo la libertad de recomendar dicho Ciropo Vegetal á todos mis paysanos residentes en este paya.
Mobile, 19 de Agosto de 1846, B LOPEZ.
M. Richard—Attaqué depuis six ans d'une toux opiniâtre et d'un crachement de sang, j'avais essayé tous les remèdes possibles sans en avoir éprouvé de soulagement, lorsque j'employai votre syrop qui me réussit immédiatement. Je le recommande à tous ceux qui souffrent de la poitrine ou des poumons.
Mobile, 20 janvier 1845. CH HANFORD.
M. Richard—Je me suis servi de votre sirop pour moi-même et dans ma famille, pendant les deux dernières années, et j'ai toujours réussi à guérir les rhumes les plus opiniâtres.
Mobile, 21 janvier 1845. JACOB BAPTISTE.
Je certifie que les certificats ci-dessus relatés sont des copies conformes aux originaux.
Ce 23 novembre 1846, T SEYMOUR, Juge de Paix,
Comté de Mobile, 10mars—6m

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.
LE nouveau bureau de placement établi par M. J. s. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe. M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.
Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.
Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs (ship masters), et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes; et autres en général.
On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou saisis par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité; plus des garde-malades.
Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.
Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, ferblantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvrières couturières, servantes, gardiennes d'enfants, &c &c.
En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c.
18nov—1 an.

Marchandises pour le marché Mexicain.
43 colis madapolans, cotons blancs et écrus, venant d'arriver de Liverpool, à vendre par
WYLIE & EGANA,
21av 52, Bienville

A VENDRE par le soussigné pour clore diverses factures:
20 barriques vin Bordeaux, bon ord. div. marques,
40 do do do pour famille,
12 do do Château-Lafitte, vieux,
12 do do de Bergasse, 1ere marq.
150 barils vin blanc, Haut Sauterne, vieux,
6 1/2 pipes Cognac J J Dupuy, 4me preuve,
6 barils do do supérieur,
150 caisses absinthe suisse, diverses marques,
50 do Kirsch, do do do
30 do Fruits à l'eau de vie, assortis,
60 do Prunes do
40 do abricots do
40 paniers huile d'olive,
100 do anizette surfine et superfine,
7 barils whiskey Monongahela, vieux,
100 mille bouchons fins.
N. DUDOUYT,
13av 13, Toulouse entre Chartres et Levée

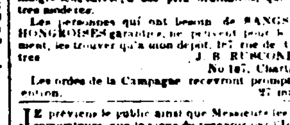

SANGSUES! SANGSUES!
26,000 SANGSUES Hongroises en débarquement du navire Queen Victoria
15,000 do par la barque Lexa.
LE soussigné a maintenant dans son magasin un bel assortiment de SANGSUES, qu'il vendra, malgré leur rareté, à ses prix ordinaires, qui sont très modérés.
Les personnes qui ont besoin de SANGSUES HONGROISES garanties, ne peuvent pas, certainement, les trouver qu'à mon dépôt, 147, rue de Chartres J. B. RUSCONI,
No 147, Chartres
Les ordres de la Campagne recevront prompte attention. 27 mars

JE préviens le public ainsi que Messieurs les consommateurs, que je viens de recevoir par l'Indus trie du Havre, par la voie de Charleston, un bel assortiment de sangsues grises, ou medicinales, bien supérieures aux hongroises; elles sont toutes garanties et à l'épreuve. J'ai fixé mes prix, tant que cet avis sera sur la gazette, à 20 et 25 cents pièce. Mes dépôts sont en ville, rue St Philippe, No 31, entre Condé et Royale, et rue St Louis, No 20, entre Chartres et Levée; et au faubourg Tremé, rue des Ursulines, No 233, entre St Claude et Trème. On en trouvera également chez M. Henriquez, pharmacien, encoignure St Louis et Remparts, et au faubourg d'en haut, en face la halle Poydras, chez M. David, pharmacien.
P. TRASFORET.
Messieurs les pharmaciens et les consommateurs les obtiendront, pour le présent, à $15 le cent, en se trouvera toute cette semaine à mon entrepôt de la rue St Louis, No 20, chez M. Boumieux, depuis dix heures jusqu'à trois. 13 av

SANGSUES.
DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises et suédoises reçues par le navire Devonshire, Thompson, et vendre au Grand Dépôt Général, en gros et en détail, au prix le plus modéré, rue de l'Esplanade, encoignure Camcalvo, No. 98.
Le même Entrepôt a reçu par le brick P. Soulé SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES, qu'il vendra depuis cinq jusqu'à quinze sous pièce. Les prix ne varieront point pendant la durée des ladites.
12 juin J. B. SOUBIRAN

REÇU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES, de premier choix; et par la voie de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq sous jusqu'à vingt cinq sous. Elles sont toutes garanties.
AU DEPOT RUE DU QUARTIER.
Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies, No 46. 1 av

LOCATION, ACCORDS, REPARATION.

MAISON J. FAIVRE & J. D. ALLOVON,
FACTEURS DE PIANOS,
Rue Conti, 44, entre Chartres et Royale.
MM. J. FAIVRE & J. D. ALLOVON, facteurs de pianos, inventeurs du système en fer perfectionné, préviennent Messieurs les artistes et amateurs que, outre l'alimentation continuelle de leur manufacture, ils reçoivent constamment des pianos des premières maisons d'Europe, Erard, Pleyel, et autres, de forme à queue, pianolo droits et obliques.
M. Thalbert a bien voulu se charger de ces choix; ils ne pouvaient être en meilleures mains.
MM. Faivre & Allovon ont toujours en construction des pianos de tous genres, d'après leur système en fer perfectionné, et exécutent des commandes. 24 nov

PIANOS.
LE soussigné vient de recevoir UN GRAND ASSORTIMENT DE PIANOS de choix, des meilleures fabriques de Paris, tels que piano à queue, carrés et Picolos, grand format de sept octaves, et doit en recevoir plusieurs autres incessamment. N. Veil, avantageusement connu en cette ville, les a fait fabriquer avec le plus grand soin pour ce pays chez MM. Pleyel & Co, H. Herz & Co, etc. Ces pianos, consolidés par des pièces de fer, supportent avec facilité tout ce qui pourrait subvenir par l'humidité du climat, et seront vendus avec pleine garantie à des prix très modérés. Etant en relation d'affaires avec la maison Pleyel, il recevra constamment des pianos de leur fabrique, afin de pouvoir offrir un choix aux Dames et au public.
Les habitans qui voudront bien acheter chez lui auront leur piano emballés avec soin et transportés à bord des bateaux. On trouvera, comme par le passé, des pianos à louer, et on échange et achète les pianos d'occasion.
A. PERIER.
Rue Royale, No. 209,
entre St-Philippe et Ursulines

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.
VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c, Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés.
14 fev—1an

Grand assortiment de marchandises sèches sauvées de l'incendie.
LE soussigné offre de vendre pour $30,000 de marchandises sèches, convenables pour familles, habitations, &c, qu'il a sauvées de l'incendie de son ancien magasin. Comme ces marchandises sont avariées, elles seront vendues à très bas prix pour clore les affaires de cette saison.
Aussi—par les derniers arrivages de New-York, provenant d'achats à l'encan,
40 caisses de marchandises nouvelles de printemps et d'été qui seront vendues au dessous du coût d'importation.
Un grand assortiment de mousselines et linons depuis 12 1/2 jusqu'à 25 c à la pièce.
[illegible]
C. H. SIMPSON,
[illegible] Chartres, 2 portes après la rue Bienville.

HUILE D'OLIVE—60 paniers de [illegible], à vendre par E. HOURLIER & Co
[illegible] 17 et 19, St Louis

INSTITUTIONS.
Institution de Mme Desrayaux, Fondée en 1832 par Madame Lecrie,
Et dirigée depuis 1840 par
MADAME DESRAYAUX,
rue des Remparts, encoignure Ursulines.
L'ARRIVÉE d'une maîtresse de Paris (Mme Francis Depau) complète le personnel de l'établissement.
Ce personnel se compose ainsi qu'il suit:
Direction et langue anglaise, Mme Desrayaux. Histoire, Littérature, Elémens de sciences, M. A. Desrayaux.
Littérature Anglaise, Docteur Macauley.
Enseignement, Français, Arithmétique, Géographie, Miles Huet et Joffre;
Mlle Huet, ayant subi son triple examen à l'hôtel de ville de Paris, et munie de diplômes attestant sa capacité pour être elle-même maîtresse d'institution de premier ordre; Mlle Joffre, ancienne élève de St. Denis, et toutes deux formées à l'enseignement par une pratique de plusieurs années dans les meilleures institutions de Paris.
Instruction religieuse, M. l'abbé Lacroix.
Piano Solfège et chant, Mme Desrayaux et Mme Berbiguier et Mme Desforges, toutes deux connues à Paris par leur carrière musicale, et employées uniquement dans l'institution.
Leçons d'accompagnement, M. A. Elie, premier violon du Théâtre Français.
Leçons de danse, Mme Aveline Brooks.
Plusieurs autres dames sont en outre attachées à l'établissement pour les élémens des deux langues pour la surveillance et les soins particuliers d'hygiène.
Une direction vigilante et éclairée, le dévoûment du personnel à ses devoirs, et de la zèle, exactitude, et régularité, tels sont les titres que l'institution de Mme Desrayaux a déjà offerts, et offre plus que jamais à la confiance des familles. 12 jan

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,
DIRIGÉE PAR Mme GRANET,
AUTREFOIS RUE BOURBON,
Actuellement rue de la Douane, No. 85, entre Royale et Bourbon.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
LE nouveau local où elle est installée, depuis un an, se prêtant parfaitement à toutes les améliorations possibles, elle n'a rien négligé pour le soumettre aux plus minutieuses exigences d'un Pensionnat de plein exercice; salle d'étude spacieuse, cour et dortoirs bien aérés, pourvus de tous les nécessités que réclament l'hygiène et l'agrément; rien n'a été épargné pour satisfaire la sollicitude des parens.
Les objets d'enseignement sont: la Lecture, l'Ecriture, la Grammaire, l'Arithmétique, la Géographie, la Mythologie, l'Histoire, le style épistolaire mis continuellement en pratique, la Littérature, et les élémens des sciences, qui compléteront à rendre une éducation complète. Une étude du Latin fondée depuis quelques mois se distingue déjà par d'heureux progrès. Mme Granet s'est adjoint pour les cours de français et d'anglais des professeurs qui ont fait leurs preuves: Citer, Feilbard, Norre et Lorel.
Un ecclésiastique approuvé par l'Evêque, est particulièrement chargé de la direction spirituelle des élèves et de leur préparation à la première communion.
La musique est l'objet d'une attention toute spéciale. Le piano et la harpe sont enseignés par Mme Granet. Les cours de solfège et de chant sont toujours confiés aux soins de Mr. Boisard, si avantageusement connu par les progrès de ses élèves, et les examens qu'il a soutenus auront lieu comme par le passé.
Les leçons de danse sont données par Mme Brooks. 8 oct

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,
DIRIGÉE PAR Mme. P. ARPIN.
Rue Bourgogne, No. 109, entre Conti et St.-Louis.
PENSION, DEMI-PENSION ET EXTERNAT.
MME. P. ARPIN a l'honneur d'annoncer aux parens qu'elle a aggrandi le local de son institution et qu'elle sera prête le 15 courant à recevoir des pensionnaires et des demi-pensionnaires.
Afin de justifier de plus en plus la confiance qui lui a été accordée jusqu'à ce jour et de hâter les progrès des élèves, Mme P. Arpin s'est assuré la coopération d'habiles professeurs.
L'enseignement qui comprend toutes les branches nécessaires à une bonne éducation, a lieu dans les deux langues en anglais et en français. Il comprend la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, la littérature, les élémens des sciences qui conviennent aux Demoiselles, &c.
Mme P. Arpin se chargera elle même des cours élémentaires, elle est secondée par deux excellentes maîtresses qui connaissent tout leur temps aux jeunes élèves.—Les cours plus avancés sont faits par MM Orton, professeur de langue et de littérature anglaise. P. Arpin qui s'occupe particulièrement de l'histoire, de la géographie et de la littérature française &c.
A ces différentes études sont joints les arts d'agrément qui sont aussi l'objet de soins particuliers. Les leçons de musique sont données sous la direction spéciale de Mme. P. Boyer dont l'expérience et les succès ont déjà mérité la confiance des parens.
Le dessin et la danse seront également enseignés par des professeurs d'un mérite reconnu.
La broderie et les autres ouvrages que doit savoir faire une demoiselle, ne seront pas plus négligés et s'apprendront sous les yeux de la directrice elle même.
Une surveillance, tout à la fois douce et active, est constamment exercée sur les élèves par la Directrice et les maîtresses qui la secondent plus particulièrement, et aucun soin n'est épargné pour donner à la fois aux enfans une bonne éducation et une instruction solide.
N. B.—Les jeunes personnes étrangères à l'institution pourront être admises aux cours d'histoire, de littérature et de science que fait M. Arpin. Ces cours embrasseront les diverses connaissances qui forment le complément d'une bonne instruction.
11 sept

Institution Classique et Commerciale,
DE
G. BOYER,
No. 140, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.
CETTE INSTITUTION, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, s'est toujours distinguée par le succès qu'elle a obtenu depuis sa fondation. Un nombre considérable d'élèves qui en sont sortis pour entrer dans le monde, sont venus faire honneur dans les différentes professions qu'ils ont embrassées.
L'Institution Boyer qui a l'avantage de se trouver dans une position toute centrale, se trouve une des plus vastes maisons de la ville, fort bien aérée et d'une salubrité parfaite.
Le cercle des études que parcourent les élèves embrasse toutes les branches d'instruction qui composent une éducation accomplie. Depuis l'instruction élémentaire jusqu'aux sujets qui rentrent dans la sphère des écoles les plus élevées.
La discipline, si nécessaire pour imprimer aux élèves le sentiment de leurs devoirs qu'ils auront à remplir dans leurs relations sociales, est un des traits distinctifs de cet établissement; elle est tout à la fois sévère et modérée, et la seule tâche du Principal pour la moralité des jeunes gens confiés à sa garde, est stricte, mais paternelle.
La langue anglaise dont l'importance devient de plus en plus évidente, est, dans l'Institution Boyer, l'objet de soins particuliers; les professeurs chargés de ce cours sont des hommes de talent, qui depuis longtemps ont fait leurs preuves dans l'enseignement.
BRANCHES D'INSTRUCTION. — Langues anglaise, française, espagnole et latine, histoire, géographie, mathématiques, élémens d'histoire naturelle, d'astronomie, &c. 10 oct

MANUFACTURE DE PEINTURES ET DE VERNIS, A LA NOUVELLE-ORLEANS.
LE soussigné ont établi une manufacture où ils fabriqueront des PEINTURES, broyées à l'huile ou en poudre, du VERNIS, et du VERNIS JAPON.
Ils auront aussi, de l'HUILE BOUILLIE, ainsi que du BLANC DE CERUSE en pâte et du mastic mis en paquet d'une demi livre et jusqu'en quantités de 500 livres.
Les personnes qui pourraient avoir besoin de n'importe quelle couleur, dont il n'est pas fait ici mention, auront leurs demandes exécutées dans le plus bref délai.—Tout ce qui se fabriquera à cet établissement sera vendu sous les rapports aux bon en couleur que le vient de l'extérieur.
VERNIS—A meubles et à voitures; vernis mastic et vernis noir; vernis du Japon et huile de lin bouillie.
PEINTURES broyées à l'huile dans des contenances de 11 à 500 livres; blanc de céruse pur, idem extra et No 1; Rouge Vénitien, Brand'Espagne, Ochre jaune, Noir de plomb, Noir d'ivoire, Noir patente, Bleu de Prusse, Chrome jaune et vert Brunswick, Noir chinoique et Noir bleuatre, Umbe de Turquie, Umber anglais, Vert Parisien, Mastic en blades et en grenier, Couleurs pour peintures en tubes, Vert français.
PEINTURES SECHES, en paquets d'une livre jusqu'à 1000 livres; Blanc de plomb, Blanc de Paris et Americain, Rouge Vénitien, Brun d'Espagne, Ochre jaune, Puce de Hollande, Rose puce, Chrome jaune et vert; Rouge de plomb, Litharge, Bleu de Prusse, Crocus Martes, Vermillon, Lacque, Bleu de raffineur et non patente.
Il font sur commande, une composition qui rend imperméable le linge et le drap, tout en maintenant leur souplesse primitive et ne détruisant point leur durée.—Cette composition est bien supérieure à toutes celles employées jusqu'ici.
Aussi—Une composition pour peindre les toits des maisons et levées de terre. On peut lui donner la couleur que l'on desire. Cette composition conserve le bois bien mieux que la peinture ordinaire.
Ils tiennent un assortiment général de vitres pour châssis et pour cadres de gravures; des couleurs et instruments de peinture de portraits, et tous autres articles concernant la peinture des maisons, vitres, gravures, &c. ROBERT CLANNON & Co,
7 nov—1an 46, rue du Canal

CONDUIT aux épaves de la 1re Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman.
Une petite Jument baie, ayant une petite marque à la hanche et à l'épaule droite, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Si d'ici au 8 mai ladite jument n'est pas réclamée, elle sera vendue au lieu et heure accoutumés, par R. Kerrison, encanteur.
MICHEL DUREL,
20av—10f Gardien des Epaves

CONDUIT aux épaves de la première Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman.
UN CHEVAL alezan, une tache blanche au front, les deux pieds de derrière blancs, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Si d'ici au 8 mai le dit cheval n'est point réclamé, il sera vendu aux lieu et heure accoutumés par R. Kerrison, encanteur.
MICHEL DUREL,
27 avril—10f Gardien des Epaves

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman
Une petite jument alezan, une petite étoile au front, sans aucune autre marque ni étampe apparente. Une jument noire, une étoile au front, le haut des crins de la queue gris, sans aucune autre marque ni étampe apparente. Si d'ici au 15 mai, lesdites juments ne sont point réclamées, elles seront vendues au lieu et heure accoutumés, par R. Harrison, encanteur.
MICHEL DUREL,
3mai—10f Gardien des épaves.

LES soussignés venant de recevoir par le navire Silas Holmes, de New-York, un assortiment de cuisines en fonte, de Bebee, tant pour bois que pour charbon, invitent le public à venir les examiner.
Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des Waterworks et la chauffer à mesure que l'on en retire.
Les personnes tenant maison sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans ce pays, tant en fait d'économie que de commodité.
B MASPEREAU & Co,
18 jan—☞ Rue Condé, No 22

Aux planteurs et capitaines de navires et bateaux à vapeur.
FORGES PORTATIVES.
LES soussignés, agents de la manufacture, venant de recevoir quelques-unes de ces forges, invitent les planteurs et les capitaines de navires et bateaux à venir les examiner.
Ces forges sont recommandables par leur solidité et leur commodité en ce qu'elles sont totalement en fer et contiennent dans leur corps le soufflet servant à alimenter le feu, et ne prennent pas plus de trois pieds de diamètre, d'espace, chez
B MASPEREAU & Co,
18 jan—☞ Rue Condé, No 22

HUILE, CHANDELLES, SAVON, &c.—En débarquement du brick Mobile, et à vendre par Whittemore et Cutter, 8, Nlle Levée.
6 barriques et 6 barils huile de baleine d'hiver, épurée, lre qualité.
7 barriques huile de baleine d'hiver 1re qualité.
300 caisses blanc de baleine, New-Bedford, lre qualité.
467 caisses savon Nos 1, diverses marques.
[illegible]
[illegible]

VENTES JUDICIAIRES
DEUXIEME COUR DU DISTRICT de la Nlle-Orleans. — No 453—François Jacquet vs. John [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 7 de juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir:
Un lot de terre situé au faubourg Marigny, en cette ville, dans la rue des Bons Enfans, entre celles de St.-Antoine et Bagatelle, désigné sous le numéro quatre-vingt sur le plan général dudit faubourg, mesurant soixante pieds de face à la rue des Bons Enfans, sur cent vingt pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui existent dessus.
Conditions:—Comptant. JOHN L. LEWIS,
5 mai—3tm10 Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.
Succession de Françoise Barambé veuve d'Hyppolite Savoy.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, EMILE BORDELOIS,
5 mai—3tm10 Député Greffier

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la NOUVELLE-ORLEANS.—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que les présentes concernent, salut: Attendu que CHARLES FORTIER ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse Jefferson, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette Cour, ou ladite vente fut enregistrée le quatorzième jour de novembre de l'année 1846, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834;
C'est pourquoi, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours, à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
Ladite propriété fut vendue par le Sherif susdit, le dix-neuvième jour d'octobre de l'année 1846, en vertu d'un décret rendu le 27 de Juillet de l'année 1846, dans l'affaire de Charles Fortier vs. Charles F. Zimpel, No 15,461, du docket de l'ancienne Cour de District de la Nouvelle-Orléans, à laquelle vente ledit Charles Fortier s'en est rendu acquéreur pour le prix de neuf mille quatre cents piastres payables comptant, ce que ledit sheriff reconnait avoir reçu de la manière suivante, cent onze piastres et cinquante cents, montant des frais payables comptant, et la balance du prix de l'adjudication se montant à neuf mille deux cents quatre vingt huit piastres et cinquante cents, a été retenue par ledit acquéreur comme étant le demandeur, pour être appliquée au paiement de l'hypothèque spéciale reposant sur la propriété d'autant que ladite balance le comportera.
Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:
Un certain morceau de terre situé dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat, environ douze milles au-dessus de la ville de la Nouvelle Orléans et sur la même rive du fleuve, mesurant huit arpents de face audit fleuve avec toute la profondeur que ledit morceau de terre peut avoir d'après les titres dans lesquels il est décrit, s'étendant jusqu'au lac Pontchartrain. Ce morceau de terre est borné dans sa partie supérieure par des terres appartenant au demandeur, et dans sa partie inférieure par des terres appartenant au défendeur.
Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de la Cour susdite, ce 3 mai A. D. 1847.
O. LEBLANC Jr.,
5mai Député Greffier.

Succession de Maria Barbara Lizardie Cornette
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour EMILE BORDELOIS,
5 mai—3en10 Député Greffier.

Succession de Abijah Fisk.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre leurs mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
1er mai EMILE BORDELOIS, Dép. Greffier.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans Attendu que Elizabeth Young a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Anderson Young son mari, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour. EMILE BORDELOIS,
27 avril dép. greffier.

CONDUIT aux épaves de la rue Baronne, 2me municipalité.
Un cheval bai, d'environ 14 mains de haut crinière taillée, la queue longue, ferré des pieds de devant les jambes de devant rasées, une marque sur la cuisse gauche ressemblant à un P.
Le propriétaire du dit cheval est requis de le retirer, faute de quoi il sera vendu le 15 mai, par R Kerrison, encanteur, conformément à la loi.
1 mai—3ten10 J. L. WINTER gardien.

Café à vendre.
IL sera vendu bon marché pour du comptant, si on s'adresse de suite, et pour cause de départ, le "Café Mississippi," avec toutes les liqueurs, installations, jeu de quilles, &c, &c. Le dit café est bien situé près de bonnes affaires, il est au Front Levée entre les rues de la Course et Orange. S'adresser sur les lieux. 23av—6

SUCRE HAVANE — 400 caisses florets, jaune et brun, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par L CANTIN,
27av 42, Gravier

CAFE JAVA—100 sacs vieux café Java, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
27av 40 Gravier

CACAO—De Para, supérieur, à vendre par
[illegible] L CANTIN, 42, Gravier

PRUNES—8 caisses, en débarquement, et à vendre par B. VALLS, 26, Commune.

FROMAGES DE GRUYERES—15 meules, reçues par navire Talma, à vendre par
LOREILHE & CO.,

CACAO de Guayaquil, qualité supérieure—10 sacs en débarquement du brick Salvador, à vendre par B VALLS, 26, Commune

AMANDES amères—500 livres, à vendre par
B. VALLS, 26, Commune

MOUCHOIRS—Un assortiment mouchoirs reçu directement des manufactures et à vendre en gros par F. PERRET,
6mars 68, rue Bienville.

JACONAT—Grandes nouveautés au prix coûtant 4 caisses Jaconats Dolfus Mieg & Co., nouveaux dessins, à vendre par
30mars H. DE GOER & RIPPLARD,

VINS en débarquement des navires California & Robert Parker, de Bordeaux.
26 barriques vin rouge St Estephe, Médoc.
26 do do Macau Médoc.
75 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par
B TALAMON,
27av 169, rue Royale.

SUCRE—187 caisses, en débarquement des bricks Salvadora et Lima venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
21 av 26, Vieille Levée

COGNAC—15 demi pipes St. Croix, 6e preuve,
12 do J.J. Dupuy 4e do
8 quarts do do do
En magasin et à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & CO.,
21 avril 11 et 15, St. Louis

VINS de Bordeaux.—35 barriques vieux Merman, 75 barriques Chât. Neuf, Haut Brion, Queyries, Château Bernone, 1841, '42 et '44,
80 barriques St. Estèphe, St Julien et Montferrand 34 demi barriques St. Emilien et St Estephe 1845, 30 barils vin blanc, de Barsac et de Sauterne
En magasin et à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & CO.,
21 avril 11 et 15, St Louis

VINS de Marseilles—250 barriques Bergasse et Bethfort, 400 paniers de 12 bouteilles huile de Plagnol et Possel, 45 paniers de 24 demi-bouteilles do, 150 caisses vin muscat Lunel et Frontignac, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & CO.,
21 avril 11 et 15, St Louis

125 caisses fruits à l'eau de vie, prunes et poires, 100 caisses cerises à l'eau de vie, 5 caisses raisins do, 150 caisses liqueurs assorties, superfines, surfines, fines et communes, 35 caisses Curacao, 35 caisses Maraschino, 12 caisses eau-de-vie de Dantzick, 8 caisses eau de vie d'Andaye. 50 paniers gingiolet d'Augers, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & CO.,
21 avril 11 et 15 St Louis

SARDINES—3000 demi boîtes et 25,000 quarts de boîtes des marques Camus, Deffendet Chatelain, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & CO.,
21 avril 11 et 15, St Louis

350 Potiches huile d'olive d'Espagne, en débarquement et à vendre par
LOREILHE & Co,
8av Encoignure Royale et Douane

RAISINS secs de Malaga—400 demi-boîtes de J. Clement, à vendre par LOREILHE & Co,
8av Encoignure Royale et Douane

HUILE D'OLIVE—150 paniers en bouteilles de 20, 22 et 24 onces.
50 caisses de 30 flacons empaillés, à vendre par
LOREILHE & Co,
8av Encoignure Royale et Douane

SARDINES A L'HUILE — 3000 boîtes et demi boîtes, à vendre par LOREILHE & Co,
8av Encoignure Royale et Douane

ABSINTHE suisse — 150 caisses de Berthoud, à vendre par LOREILHE & Co,
8av Encoignure Royale et Douane

MACARONI ET VERMICELLI—75 caisses de 25 livres, à vendre par
LOREILHE & CO.,
8av Encoignure Royale et Douane.

VIN de Champagne — 200 paniers de diverses marques, à vendre par
LOREILHE & Co,
8av Encoignure Royale et Douane

VIN de Sherry supérieur—35 octaves, à vendre par LOREILHE & Co,
8av Encoignure Royale et Douane

VINAIGRE de Vin blanc—30 barils, à vendre par
LOREILHE & Co,
8av Encoignure Royale et Douane

FROMAGE—150 caisses, en débarquement du vapeur J. J. Crittenden, à vendre par
Wm. H. SIMMONS,
8mars 44, Poydras.

100 QUARTS VIN D'OPORTO, à vendre par
P LONGIS,
22 fev rue Royale, No 116.

CHARBON Pulvérisé—1 boucauts, à vendre par
B VALLS, 26, Commune

CIGARES de la Havane—150000 de toutes qualités, à vendre par B VALLS,
22 avril 26, Commune

TABAC de la Havane—40 balles pour capes & tripes, à vendre par B VALLS,
21 avril 26, Commune

CAFE DE LA HAVANE—118 sacs, à vendre par
B VALLS, 26, Commune

SUCRE DE LA HAVANE—300 caisses blanc et jaune, à vendre en magasin, par
B VALLS, 26, Commune

RIZ de la Caroline—107 boucauts, à vendre par
B. VALLS, 26, Commune

AMANDES—160 caisses douces écorcées et 1000 livres amères, à vendre par
B. VALLS, 26, Commune

CACAO de Para—Barril, à vendre par
B. VALLS, 26, Commune

VINAIGRE—50 barils [illegible]
[illegible]

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 304—La Banque de l'Union de la Louisiane vs. Denis Cronan.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi 22 mai 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété foncière ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir:
Un certain lot de terre avec les améliorations qui existent dessus, situé au faubourg de l'Annonciation, de cette ville, et mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue Nayades, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 110 pieds, désigné sous le No sept dans l'îlet quatre-vingt, conformément à un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la Municipalité No 2, daté du 9 mars 1840, et déposé en l'étude de Mazureau, notaire public.
Conditions: comptant.
JOHN L LEWIS,
20av—3en20 Sherif de la Paroisse d'Orléans.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 24,363.—Andre Marchesseau vs. Pierre Edouard Trastour et al.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi, 6 de mai 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication des propriétés foncières ci-après décrites, saisies dans l'affaire ci-dessus, savoir:
1o—Une portion de terre de forme triangulaire désignée par le No cinq de l'îlet No onze, mesurant, au pied français, environ quatre vingt-quinze pieds six pouces face à la rue Helena, soixante sept pieds environ sur la ligne qui la sépare des lots Nos un, deux et trois, et attenant d'un côté à la propriété des héritiers Jason.
2o—Huit lots de terre désignés par les Nos sept à quatorze de l'îlet No treize, mesurant au pied français, savoir: le lot No sept trente pieds de face à la rue du Canal, sur une profondeur, sur la ligne qui le sépare du lot No six, de quatre vingt quatorze pieds environ, et sur la ligne qui le sépare du No huit, d'environ cinquante-un pieds six pouces; le lot No huit a trente sept pieds environ face à la rue du Canal, cinquante un pieds six pouces environ sur la ligne qui le sépare du No sept, &c., attenant d'un côté au faubourg Jackson; le lot No neuf a trente pieds six pouces face à la rue Anthony, sur une profondeur de cent soixante deux pieds environ sur la ligne du côté de la rue du Canal, cent quarante pieds huit pouces six lignes environ sur la ligne qui le sépare du No dix; le lot No dix a trente pieds six pouces face à la rue Anthony, sur une profondeur de cent quarante pieds huit pouces six lignes environ sur la ligne qui le sépare du No neuf, et cent dix neuf pieds six pouces environ sur la ligne qui le sépare du lot No onze; le lot No onze a trente pieds de face à la dite rue Anthony, sur une profondeur de cent dix neuf pieds six pouces environ sur la ligne qui le sépare du No dix, et de quatre-vingt dix huit pieds six pouces environ sur la ligne qui le sépare du No douze; le lot No douze a trente pieds de face à la dite rue Anthony, sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds dix pouces environ sur la ligne qui le sépare du lot No onze, et de soixante dix sept pieds six pouces environ sur la ligne qui le sépare du lot No Treize; le lot No treize a aussi trente pieds de face à la rue Anthony, sur une profondeur de soixante dix sept pieds six pouces environ sur la ligne qui le sépare du lot No douze, et de cinquante six pieds six pouces environ sur la ligne qui le sépare du lot No quatorze. Enfin le lot No quatorze a trente pieds de face à la rue Anthony, sur une profondeur de cinquante-six pieds six pouces environ sur la ligne qui le sépare du lot No Treize, et de trente cinq pieds six pouces environ sur la rue de la Douane. Le tout conformément à un plan fait le 12 février 1837 par L. Burgi, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire, par acte en date du vingt-deux du dit mois de février.
Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant son billet ou obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.
JOHN L LEWIS,
20av—3en15 Sherif de la paroisse d'Orléans

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 801—John Hagan, au nom de George Louis Gilbert Dumottier Lafayette vs. James Fannan.—En vertu d'un alias writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 6 juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir:
Deux certains lots de terre désignés sous les numéros quatorze et quinze de l'îlet numéro quarante-neuf, compris entre les rues du Canal de la Douane, Claiborne et Derbigny, derrière la Municipalité No un de cette ville.
Lesdits lots mesurant, au pied américain, chacun 25 pieds de face à la rue de la Douane, sur 104 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot numéro quinze formant l'angle des rues de la Douane et Derbigny.
Conditions—Comptant.
JOHN L. LEWIS,
3mai—3en30 Shérif de la paroisse d'Orléans

BRIQUES A FEU ANGLAISES.
35,000 briques anglaises, en débarquement du navire Astracan et à vendre par
B. MASPEREAU & Co,
24mars 22, Condé

DEPOTS
DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE Wm A. CLARK,
No. 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille Levée, entre les deux marchés
L A GUILLEMAIN,
12fev—1an Agent

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS, en coupons à la convenance des acheteurs, à vendre par CRUZAT & PEYCHAUD,
31 mars—☞ No 11 rue Royale

SAUCISSONS DE LYON—6 barils saucissons de Lyon, en débarquement du navire Taglioni, capitaine Rogers, venant du Havre, à vendre par
NUMA LACOSTE,
28av 107, rue Royale

Toiles d'Irlande pour familles.
RECEMMENT reçu directement des manufactures, un grand assortiment de toiles d'Irlande, de linons, linges de table, serviettes damassées, toile à draps, essuie-mains huckaback, et nappes œil de perdrix. Le tout sera vendu à des bas prix, par A. C GOUGH
27av 8 Chartres

CASIMIRS et Draps à vendre à très bas prix pour clore une facture, par
LOISON & SILVESTRE,
12av 67, rue de Chartres

Nouveautés Littéraires.
LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT
14, rue de Chartres
REÇU par le navire Taglioni, du Havre, les ouvrages suivants
Grandville—Les Fleurs animées 2 vol. reliés
Sur Paul Robert—Causes politiques. 1 —
Chansons 1 —
Thiers—Révolution française, nouvelle édition, en 6 volumes, E. Charpentier,
Thiers—Histoire du Consulat et de l'Empire, édition illustrée et ordinaire.
Dumas—Histoire de la Bastille, suivie du Donjon de Vincennes.
Divers—Prisons de Paris.
Roujoux et Mainguet—Histoire d'Angleterre, 2 vol.
Guerin—Navigateurs français.
Marins célèbres,
Weiss—Biographie universelle,
A. Tasso—Excursion matérielle,
E. Souvestre—Le Monde tel qu'il sera,
E. Boulanger—Le Secret de Rome
Du Mersan—Chansons et rondes enfantines, 1 vol.
Chansons nationales et populaires de la France, 1 vol. 27av

EN magasin et à vendre par le soussigné—110 barriques bonnes et bandole, 80 caisses muscat de Frontignan, 30 do d'eau-de-vie, prunes, poires, pêches et abricots, 60 caisses liqueurs fines, surfines et superfines, Chau et et Champion, 44 do curaçao, en vert et rouge, 150 do absinthe suisse, Ventre et Lecoultre, Sauvajot et Bruneton, 40 caisses Kirchenwasser, 30 do maraschino, 300 paniers Champagne différentes marques, 150 paniers par 6 bouteilles, Gimonet; 25 caisses prunes sèches; 1 caisse pâtes alliées; 1 caisse petits pots en beurre 80 caisses capes, cornichons, olives, anchois et salamis assortis; 500 paniers anisette fine, surfine et superfine, Bauvet et Chantoux; 30 paniers de 24 demi-bouteilles huile Plagnol, 4 barils saucissons de Lyon; Semilliers bouchons, longs, demi longs et pointus; 6 damejeannes de 1, 2, 3, 4 et 5 gallons.
NUMA LACOSTE,
28av 107, rue Royale.

EN débarquement du brick California, de Bordeaux,
3000 demi-boîtes Sardines à l'huile,
200 demi Cèpes à l'huile,
100 douzaines chemises mérinos Mulhouse
Convenants pour le marché du Mexique, et ayant droit au drawback, à vendre par
30av D. LANATA, 9, rue Jefferson

Bottes, Souliers, Brodequins
—2 caisses en débarquement des navires Rialto et Joseph Balch, à vendre par
30 av R. G. HOBBS, No 12, Douane.

6 BALLES coutil fil, convenables pour les marchés du Mexique, à vendre à des prix très modérés, par CHARLES DUFOUR,
30 avril 11 rue Conti

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire Robert Parker, venant de Bordeaux
100 barriques vin blanc Haut Sauterne.
40 barriques vin St Julien, bon ordinaire.
N. DUDOUYT,
26 avril 13, Toulouse No 13

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Jones Perkins, venant de Bordeaux
50 barriques vin rouge, 10 barils do
20 demi barriques et barils vin blanc.
G. M. LUCAS, 30 Bienville
29 avr—15j

SUCRE Havane—316 caisses sucre blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
29 av 31, Vieille Levée.

EAU DE VIE en magasin et de vieille importation, à vendre par les soussignés:
12 demi pipes, 4me preuve J J Dupuy,
2 quarts pipes do do do
3 demi pipes do do Léger frères,
4 do do do Castillon, 1825,
2 quarts pipes 1ere do do do
2 demi pipes do do do 1815,
4 quarts pipes do do do do
20? do Ph. Godard & Co,
Eug. ROCHEREAU & Co,
15 av 17 et 19, rue St Louis

VERRES A VITRES—En débarquement du navire Persian, venant de Marseille, assortis de grandeur, à vendre par
Eug. ROCHEREAU & Co,
15 av 17 et 19, St Louis

AUX HABITANS, &c.
CHAUX de Thomaston,
Ciment Romain et hydraulique;
Plâtre de Paris; Poil à plâtre,
Poussière de marbre;
Briques à feu anglaises, de Pittsburg et Pensacola;
Chaux pour sucre en boucauts et barils;
A vendre en quantités à la convenance des acheteurs, par JOHN HAYMAN & Co,
13av 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité

DRAPERIE—Reçu par les navires Christophe Colomb et Riga du Havre: Une balle drap noir, écarlate et extra, et une balle satins noirs pour pantalons, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
26, rue de Chartres

VERRE, cristal, bleu, &c,
Fioles blanches de toute grandeur,
do vertes, do do
Flacons bouchés à l'émeri,
Bocaux do de toute grandeur,
Bouteilles et Flacons pour Eau de Cologne,
Globes pour montres,
Cornues et récipients,
Tubes en verre de toute grandeur,
Appareil de Wolff,
Biberons de toute forme,
Bocaux à trois cordons avec couverts en verre, de toute grandeur.
En débarquement et à vendre par
H. BONNABEL,
27av Encoig. Natchez et Tchoupitoulas.

SUCRE—250 caisses sucre jaune, en débarquement de la barque St.-Mary, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
22av 26, Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible] caisses blanc, brun et jaune, en débarquement du brick Meteor, à vendre par RAYMOND CARUZAC,

GRAISSE—200 barils prime en feuilles, en débarquement du Patrick Henry, et à vendre par
JOHN O WOODRUFF & Co,
[illegible] 60, Camp

SUCRE brun de la Havane—30 caisses en débarquement de la goëlette Ferdinand.
[illegible] du brick Lima, [illegible] blanc et jaune, en magasin, et à vendre par
B VALLS,
[illegible] 26, Commune

[illegible]

VENTES DE CE JOUR
Sucre, Sucre, Sucre.
PAR J. B. BLACHE & CO, Encanteurs
MERCREDI, cinq du courant, à dix heures et demie du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, pour clore différents comptes
7 boucauts et 3 barils sucre
17 caisses sucre de la Havane
100 do savon, et une quantité d'autres marchandises. 5 mai—1

PAR J. B. BLACHE
IL sera vendu aujourd'hui, cinq du courant, à dix heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti, No 29
Un assortiment de chapeaux, de casquettes et de linge fait.
Et à onze heures et demie—Un assortiment de marchandises sèches, parmi lesquelles, percale noire et gasconne de couleur, chaussettes écrues pour hommes, et une variété d'autres articles. 5 mai—1

Gobelets en verre.
PAR SYKES & HYDE,
A. Devall, Encanteur
MERCREDI 5 courant, à 10 heures, il sera vendu, sur la Levée, vis-à-vis la rue Gravier, en débarquement du vapeur Brunswick, pour compte de qui il appartiendra
7 caisses gobelets en verre, de différentes grandeurs. 5 mai

CHARBON! CHARBON!
PAR SYKES & HYDE,
A. Devall, Encanteur,
AUJOURD'HUI, mercredi 5 courant, à 1 heure, il sera vendu sur la Levée, vis-à-vis l'hôtel des monnaies, pour compte de qui il appartiendra
40 tonneaux charbon Ruston Park, plus ou moins
Conditions.—Comptant. 5 mai

GOELETTE PATAPSCO.
PAR SYKES & HYDE,
A Devall, Encanteur
MERCREDI, 5 courant à midi, il sera vendu, à l'Arcade de Banks, la goelette Patapsco, du port de 90 tonneaux, doublée, clouée et chevillée en cuivre, avec tous ses agrès et apparaux, soutien neuve &c, &c. Elle est maintenant dans le dock de M Thayer, à Alger.
On peut en voir l'inventaire au No 31, rue des Magasins. 5 mai

Cuirs, Selles, Harnais et Malles en cuir
PAR SPEAR & CARMAN.
MERCREDI 5 mai, à 11 heures du matin, il sera vendu au No 60, rue des Magasins, pour compte de qui il appartiendra,
1 rouleaux de 34 bandes de cuirs,
2 rouleaux de 16 bandes de cuirs de harnais,
1 rouleau de 12 bandes cuirs de brides,
30 douzaines colliers de cheval, 10 douz. et demie colliers de mulets, 12 douz. brides à collier, 1 douz. croupières fines, 13 selles complètes et un assortiment général de harnachements de chevaux.
Aussi — 8 malles en cuir, sauvées du naufrage de la barque Ann Hood de Philadelphie, et récemment de Key-West, sur la barque Susan, et débarquées en ce port, et légèrement endommagées.
Conditions comptant 4 mai

VENTES A L'ENCAN.
Café! Café!
PAR SYKES & HYDE,
A Devall, Encanteur.
JEUDI le 6 courant, à 10 heures, il sera vendu au No. 61, rue du Camp, sous l'inspection des gardiens du port et pour compte de qui il appartiendra
1415 sacs café très légèrement endommagé, étant une partie des cargaisons des navires Juniata et La[illegible]
Conditions —Comptant 5mai

Vente à crédit d'Esclaves de valeur.
PAR BEARD, CALHOUN & CO,
Encanteurs.
IL sera vendu à l'encan, le vendredi 7 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, les esclaves ci-après décrits
Premièrement—Une famille choisie, de valeur, comprenant
La négresse MELINDA, de 30 ans, bonne cuisinière française et américaine, blanchisseuse et repasseuse.
PHOEBE, de 14 ans, bonne servante de maison,
SELLIS, de 13 ans, bonne domestique de maison,
DIE, de 4 ans, et un enfant de 18 mois.
Ces esclaves ont été élevés dans une famille respectable de cette ville, à laquelle ils appartiennent actuellement, on ne les vend pas à défaut de défaut.
HENRY, nègre de champ robuste, âgé de 28 ans, avec sa femme et son enfant
ELIZABETH, de 24 ans, négresse de champ et l'enfant Mary, de 3 ans.
BEN, de 30 ans, nègre de champ robuste.
HENRY COOK de 17 ans, nègre de champ et de charrue.
BETSY, de 35 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
HENRY 21 ans, joli sujet, pour le champ et la maison.
JOE, de 28 ans, nègre de champ,
FANNIE, de 35 ans, nègre de champ et de maison.
Ces esclaves sont pleinement garantis des vices prévus par la loi et titres sont incontestables.
Aussi—ISRAEL, de 19 ans, de champ, ayant été marron,
SAM, de 30 ans, do do do
Conditions—Moitié comptant, et la reste à 4 et 6 mois de crédit en billets escomptables en ville, ou avec endossement et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Aussi—Divers autres esclaves que l'on pourra voir avant la vente. 5 mai—3

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
SAMEDI prochain, 8 du courant, il sera vendu à la Bourse St Louis, à midi, trois lots de terre situés au faubourg Franklin, rue Moreau, entre les rues St Jean-Baptiste et St Avide, ayant chacun 26 pieds 4 pouces de face à la rue Moreau, sur 120 pieds de profondeur, d'après le plan, tels qu'ils se trouvent désignés au plan. Les lots sont au plus [illegible]
Conditions: comptant. Acte de vente par A. Ducatel, aux frais de l'acquéreur. 5 mai

Vente par Catalogue de Marchandises Anglaises ayant droit au Drawback.
PAR P. E. PETITPAIN,
No 6, rue du Canal
JEUDI 6 mai, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan
100 colis de marchandises anglaises de choix, consistant en partie de 14 caisses de jaconats imprimés, 12 caisses d'indiennes de fantaisie, 3 caisses et 10 balles long cloth 6/4 5/4 et 4/4, ayant droit au drawback, toile d'Irlande, toile à draps, mouseline, mouchoirs batiste, gingas, coutil, bas, platilles, fil en bobines, dentelles, &c., &c.
Conditions—Au dessus de $300, 6 mois, pour papier endossé à satisfaction.
Les catalogues seront prêts, et les marchandises pourront être examinées le matin du jour de la vente 4mai

PAR BEARD, CALHOUN & Co
Succession de [illegible], [illegible] de la Cour du Troisième District judiciaire, paroisse Jefferson.
IL sera vendu jeudi, 6 mai 1847, à midi, par Beard Calhoun et Co, à l'Arcade de Banks, à la Nouvelle-Orléans, les propriétés suivantes:
1o Certains terrains dans le faubourg Ste-Marie dans l'îlet compris entre les rues Perdido, St-Charles, Poydras et Carondelet, et désignés par les numéros 30, 31, 32, 33 et 34 sur un plan fait par Hugh Grant, et approuvé par D. Baird agissant comme voyer de la Municipalité No 2, le 14 janvier 1837 et déposé au bureau de J. R. Marks, notaire public à la Nouvelle-Orléans, le 1er février 1837, mesurant 26 pieds de face chacun à la rue Poydras et 26 pieds derrière, sur la profondeur suivante (No 30) 101 pieds 4 pouces sur un côté, et 102 pieds 3 pouces 5 lignes ½ du côté attenant au No 31, — No 31, 102 pieds 3 pouces 6 lignes ½ du côté attenant au No 30 sur 102 pieds 3 pouces 5 lignes ½ du côté attenant au No 32 — No 32, 102 pieds 3 pouces 5 lignes ½ du côté attenant au No 31, sur 102 pieds 3 pouces 5 lignes ½ du côté attenant au No 33—(No 33), 102 pieds 3 pouces 5 lignes ½ du côté attenant au No 32 sur 102 pieds 3 pouces 5 lignes ½ du côté attenant au No 34—(No 34), 102 pieds 3 pouces 5 lignes ½ du côté attenant au No 33, sur 102 pieds 3 pouces du l'autre côté.
2o Une propriété située sur la paroisse Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à peu près au milieu du village de McDonogh, mesurant un arpent de face au fleuve, sur 40 de profondeur entre lignes parallèles, et désignée par le No 3, sur un plan fait par R. Benech, et déposé au bureau de L. R. Kenny, notaire public à Lafayette, et bornée par les Nos 2 et 4.
La susdite propriété sera vendue en deux moitiés chacune d'un demi arpent de face au fleuve chaque, sur 40 de profondeur. L'acquéreur du 1er lot aura le privilège de prendre l'autre au prix d'adjudication du 1er lot.
3o Les esclaves suivants [illegible]
Victorin ou Taureau, âgé d'environ 30 ans,
Isaac, âgé d'environ 40 ans,
Fanne, sa femme, âgée d'environ 30 ans,
Thomas, âgé d'environ 30 ans, ayant une hernie,
Ephraim, âgé d'environ 30 ans,
Jean-Baptiste, âgé d'environ 30 ans,
Charles, âgé d'environ 22 ans,
America, âgé d'environ 26 ans,
Polly, âgée d'environ 50 ans,
Julianne âgée d'environ 24 ans.
Conditions de la Vente.
Les propriétés foncières un quart comptant, la balance payable dans un an, deux et trois ans, en billets endossés à la satisfaction de l'exécutrice, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et portant six pour cent d'intérêt par an, depuis la date jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs auront droit d'escompter les billets du premier terme, à raison de 8 pour cent l'an.
Les esclaves—Comptant.
Les actes de vente chez T. Guyol, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 3av

PAR SYKES & HYDE,
A Devall, Encanteur.
JEUDI, six mai, à quatre heures et demie du matin, au commissaire des Etats-Unis, No 114, rue des Magasins, il sera vendu, par ordre du major Sewell, commissaire des Etats-Unis, pour compte du gouvernement, les articles suivants, savoir:
450 barils porc, plus ou moins
500 do farine do;
34 do sucre brun,
22 do café, 25 barils haricots,
Un lot de chandelles, etc.
Conditions: comptant. 3 mai

Propriété de valeur dans la paroisse St Tammany.
PAR ABAT & DOMINGON,
IL sera vendu, le samedi 8 mai 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis.
Une habitation, connue sous le nom de Black River, située à l'autre bord du lac, paroisse St Tammany, à 1 mille du phare et de l'entrée de la rivière Tchifonte, ayant 140 arpents de superficie et faisant face au lac Pontchartrain, et face à Black River; il y a près de cinquante acres de terre propres à la culture. Ensemble AVEC TROIS BATISSES très spacieuses et bien commodes, plusieurs laiteries, cordes de bois, chauffage, presque tout de frêne, et une quantité d'autre bois de cypre, &c. &c. beaucoup de chênes et d'autres terrains propres à la culture de grande quantité d'arbres fruitiers de différentes espèces, deux bons chevaux de labour, une vache laitière, et son veau, environ cents têtes de volailles, pigeonnier bien garni, outils aratoires qui y sont suffisants pour l'exploitation; les meubles qui s'y trouvent, consistant en quatre lits avec matelas, deux autres lits moyens, deux belles armoires, un bureau neuf, chaises, fauteuils, vaisselles, une batterie de cuisine assez considérable, les provisions du magasin, telles que: vins de Bordeaux, madère, liqueurs, alimens de toute espèce en assez grande quantité pour durer quelque temps, et une infinité d'autres petits objets.
Cinq jolies petites Embarcations de plaisir.
Pour de plus amples informations, s'adresser à MM. Bourgeois et Desbois, au [illegible] encanteurs susmentionnés, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St-Louis. 21 avril—td

Vente de mulets et bétail à cornes
Succession L. G. Hingsberg.
EN vertu d'un ordre de la Cour de District du second district, séant dans la paroisse St Bernard, rendu le 7 avril 1847, il sera vendu le lundi 10 mai 1847, à midi précis, par le soussigné sur l'habitation dudit feu L. G. Hingsberg, située au dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, les animaux suivants, savoir: Trois mulets, sept bœufs, douze vaches, trois taureaux de deux ans. Conditions—comptant.
1mai J. G. CUCULLU, Sherif.

HUILE, CHANDELLES, SAVON, &c.
EN débarquement du navire Charles Carroll, et en magasin:
5000 gallons excellente huile de baleine, blanche et pour l'hiver,
5000 gallons huile de baleine, blanche et raffinée,
40 barils excellente huile de baleine,
50 barils brune huile de lin de Cincinnati.
100 barils huile brune, pour tanneurs,
50 barils colle de térébenthine,
100 caisses blanc de baleine New-Bedford,
200 do idem idem, marque Kendall,
300 do chandelles star, 100 do amidon,
500 do savon, No 1 et de famille, marques diverses.
200 caisses savon de Paris, 400 demi douzaines, 160 jeux broquettes, [illegible], 50 quarts barils [illegible].
WHITTEMORE & CUTTER,
8, Nlle Levée